

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF M'SILA

INSTITUT DE GESTION DES TECHNIQUES URBAINS

DEPARTEMENT GENIE URBAIN



Mémoire

En Vue De L'obtention Du Diplôme De Licence



THEME DU MEMOIRE

**AMENAGEMENT D'UNE ZONE D'EXPANSION ET SITE
TOURISTIQUE**

-CAS D'ETUDE ZEST FIGUIER « EL KARMA » EST A BOUMERDES-



Présenté par :

DAOUD KARIMA

LOUNES RACHIDA

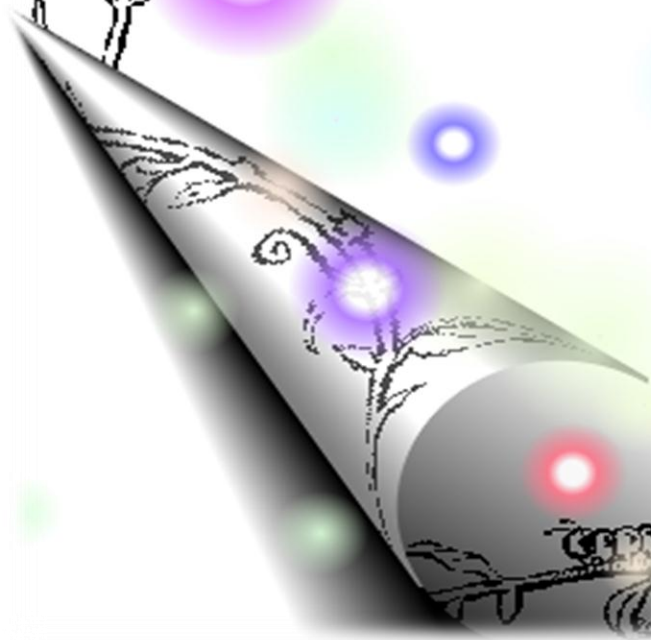
BOUKOUCHA L HACHEMI

Encadré par :

MILI MOHAMED

Promotion juin 2014

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ رَبِّ السَّمَاوَاتِ السَّبْعِ وَرَبُّ الْعَرْشِ الْمَجِيدِ



Remerciement

On remercie Dieu le tout puissant qui nous a donné la force et le courage pour élaborer ce travail et l'espoir pour aller toujours vers l'avant de croire au destin.

Nous tenons à exprimer notre gratitude et présenter nos chaleureux remerciements, en particulier à :

- Mr MILLI, notre promoteur de mémoire pour son aide précieux, ses orientations et ses conseils judicieux,*
- Nos professeurs : Mr DARRAF, Mlle ZIDANE
Mme AMROUCHE et Dr AMMICHE.*
- Ainsi qu'à tous les enseignants qui nous ont aidés tout au long de notre formation.*
- Toutes les personnes qui nous ont aidées de près ou de loin à la réalisation de ce travail.*

Dédicace



Je dédie ce mémoire :

À ceux que j'aime, je respecte mes parents source de ma vie, pour leurs prières et leurs encouragements.

À mes chères sœurs : KHOULA, HADJIRA, et mon adorable sœur FATIMA ZOHRÀ source de confiance.

À mes chers frères : ISMAÏL, WALID et le petit MIDO.

À mon cher oncle KAMEL que rien au monde ne peut le remplacer, avec tout mon amour et respect. Et mon cher oncle MAHFOUDE.

À mon unique tante KARIMA.

À mes grands parents paternels et toute la famille LOUNES petit et grand.

À mes grands parents maternelles et toute mes oncles surtout mon oncle AHMED qui m'encouragee toute longue de mes études. et mes tantes surtout ma tante AMINA et toute la famille MEZEOUANE petit et grand.

À mes merveilleuses amies : ROKIA MISSAOUI, HABIBA ZIANI, MASSOUDA CHELKIA .

À mon binôme KARIMA ainsi que toute sa famille.

À mon binôme HACHEMI .

RACHIDA.



Dédicace



Je dédie ce mémoire de fin d'étude :

A mon grand exemple, à mon père EL KHEIR pour leur encouragement

*A la femme la plus chère au monde celle que j'aime, j'adore, je respecte a l'adorable yemma
Azizane LWIZA*

A mes grandes mère FATIMA et MAGUEDOUDA

A ce que je respecte mon unique frère KACI, sa femme SAMIA et sa fille kotkota MIMI

A mes sœurs PAMAMA et Lynda, ses maris NACER et KARIM

*A ma grand sœur yayah merci, de m'avoir écoutée avec autant de patience, de m'avoir
encouragée et merci pour ton soutien moral, sans toi je me serais jamais arrivée au bout du
chemine, sans oublie son mari SAMIR et son fils AYMANE*

*Je voudrais remercier mon professeur ZIDANE HALIMA de m'avoir orientée conseillée et
critiquée quand le besoin se faisait sentir, mais surtout pour sa disponibilité et d'avoir été
tout simplement toujours là pour m'écouter et me redonner confiance, je t'aime beaucoup*

A mes grandes mères, toutes tantes, oncles, cousines, et cousins que je ne saurais citée

A mon binôme et amie RACHIDA LOUNAS ainsi que toute sa famille

A mon binôme BOUKOUCHA HACHEMI

A mes meilleures amies « ZHOR, ANISSA, WAHIBA, RABIAA »



KARIMA DAOUD

Dédicace



Je dédie ce modeste travail à :

Toute ma famille qui veille depuis mon premier soupir à ma réussite .

A mon frère Yazid qui ma aider depuis mon premier pas à l'école fondamentale .


*Et a tout qui on participé , de près ou de loin à la réalisation
De ce travail .*

Hachemi Boukoucha





Chapitre Introductif :

- Introduction
 - Problématique
 - Motivation de choix du sujet
 - Méthodologie et techniques de recherche
 - Structure du mémoire
- 

Chapitre Introductif

Introduction

Le tourisme est un fait relativement récent après avoir été une activité de loisir pour les couches sociales les plus aisées jusqu'au début du xx^e siècle. Le tourisme est devenu un phénomène de masse à partir des années 50¹

Le secteur de tourisme représente l'une des ressources les plus importantes pour de nombreux pays quel que soit leur niveau de développement notamment pour les pays les moins avancés. Concernant les petites économies et les états insulaires, le tourisme constitue probablement le seul secteur économique qui assure une croissance concrète et mesurable en termes d'opportunités commerciales.

Le tourisme se développe depuis un certain nombre d'années selon des conceptions de plus en plus fragmentées et diversifiées. Les activités touristiques comme le milieu rural ou le tourisme de montagne soit selon les filières comme le tourisme culturel, de santé et balnéaire, ce dernier forme de tourisme le plus répandu.

D'ailleurs le SDAT 2025 définit également les instruments de sa mise en œuvre et précise les conditions de sa faisabilité. Le SDAT exprime donc le choix résolu de l'Algérie de promouvoir et de mettre en valeur le potentiel naturel, culturel et historique. Pour l'objectif de faire de l'Algérie une destination touristique dans l'espace euro-méditerranéen.

Cette stratégie est articulée autour des pôles d'excellence touristique où 172 sites sont sélectionnés pour être réservés exclusivement au développement touristique un décret exécutif les définit sous forme de zones d'expansion touristique (ZET). Soit un portefeuille foncier d'environ 48.5000 hectares un échantillon de 22 Z.E.T fait l'objet d'études préliminaires d'aménagement, il est par ailleurs utile de rappeler que l'essentiel de ces Z.E.T prioritaires sont littorales.

Le territoire de la région nord porte sur une façade méditerranéenne de 615 km et couvre une superficie totale de 33.877 km². Où se concentre une population de 11.131.000 habitants auxquels s'ajoutent des flux de population saisonniers, principalement estivaux.

Ce pôle est constitué de dix wilayas : Chelef, Tipaza, Alger, Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira, Blida, Médéa, Ain defla et Boumerdes.

Ces pôles sont dynamiques, ils bénéficient d'une importante infrastructure de base et d'un potentiel naturel, culturel et historique très valorisable.

¹ « pierre Merlin » : Tourisme et aménagement touristique « pierre Merlin » nouvelle édition.

Chapitre Introductif

Problématique :

Dès les premières années de l'indépendance de l'Algérie les préoccupations en développement touristique ont été accentuées suite au lancement des programmes des zones d'expansion et site touristique « Z.E.S.T ». Le pôle Nord centre est constitué de dix wilayas : Chelef , Tipaza, Alger , Tizi-Ouzou, Bejaia , Bouira, Blida, Médéa , Ain defla et Boumerdes. Cette dernière se caractérise par sa situation stratégique et bande littoral.

La Wilaya de Boumerdes peut être considérée comme l'une des régions les plus touristiques , ses traditions , ses cultures préservées depuis plusieurs générations ainsi que l'originalité géographique de ses villes et villages qui font de la wilaya une zone où toute forme de tourisme est possible « tourisme balnéaire, tourisme de culture, tourisme d'affairesetc. ».

Le tourisme balnéaire est la forme la plus répandue dans cette wilaya la cote, la mer, le soleil et la plage sur une façade maritime de 80.33 km constitue un attrait indéniable pour les touristes locaux et étrangers .Ajoutant cela d'autres facteurs qui réduisent le développement du tourisme dans la commune de Boumerdes « ZEST El Karma Est ». Malgré ses richesses touristiques la wilaya de Boumerdes est marginalisée par rapport aux autres wilayas du centre « Alger , Tipaza » à cause de l'urbanisation non contrôlée du littoral et l'absence d'aménagement touristique qui préserve ses atouts pour assurer la concurrence.

La question qui se pose est :

« Comment réussir d'élaborer un plan d'aménagement touristique afin d'équiper et accueillir d'éventuels investissements touristiques tout en exploitant les opportunités foncières et touristiques de site ? »

Chapitre introductif

❖ L'objectif de recherche :

L'objectif visé dans cette recherche est de répondre à la question posée ci-dessus. Ces objectifs sont :

L'objectif principal :

Elaborer un plan d'aménagement touristique de zone et site touristique (ZEST) EL KARMA .

Autres objectifs :

- ✓ Combler le déficit en matière d'infrastructures d'accueils.
- ✓ Création des emplois

❖ Motivation du choix de thème :

- ✓ La wilaya de Boumerdes est marginalisée par rapport aux autres wilayas du centre (Alger, Tipaza) malgré ses richesses touristiques.
- ✓ La relance des zones touristiques et de marketing touristique
- ✓ Le foncier touristique est mal maîtrisé à Boumerdes

Chapitre introductif

Méthodologie de recherche :

La méthodologie que nous avons choisie pour essayer d'apporter des éléments de réponse à nos questionnements est basée sur une phase descriptive et phase analytique.

Techniques et outils de recherche :

1- Une recherche bibliographique : des livres, dictionnaires, et des revues, des mémoires, ...etc. pour rassembler les informations nécessaires et utiles pour la compréhension de la problématique et la notion «<< tourisme >>» en général.

2- la collecte des données auprès des organismes

Les directions de la wilaya de Boumerdés :

- Direction de tourisme
- Direction d'urbanisme et de la construction
- direction de transport
- D.P.A.T

3- Traitement des différentes données sous forme de tableaux, graphiques et cartes avec des commentaires et des analyses de secteur du tourisme.

4- Questionnaire

Structure de mémoire

Partie Théorique

Partie Pratique

Chapitre
introdutif

Introduction Général
1-Problématique
2-L'objectif de recherche
3-Motivation De Choix Du Thème
4- Méthodologie et techniques de recherche
5- Structure de mémoire

L'étude analytique
Introduction
1-Présentation de la wilaya de Boumerdés
2- La commune de Boumerdés un espace touristique à développé
3- L'agglomération secondaire du Figuier

Chapitre
analytique

Chapitre I
théorique

Introduction
1-Le phénomène touristique
2-Politique du tourisme en Algérie
3-Aménagement touristique et zones d'expansions touristiques

Introduction
1-analyse du site
2-programmation
3-principes d'aménagement
4-cahier de charge
5- recommandations

Projet
exécutif

Conclusion Générale



Chapitre I : Partie Théorique

-Introduction

- le phénomène touristique

-Politique de tourisme en Algérie

**- Aménagement touristique et zone
d 'éxpensions touristique.**

- conclusion du chapitre



Introduction :

Le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus. C'est ainsi que le tourisme est venu à occuper une place de choix dans beaucoup de pays. L'apport de ce secteur à la croissance n'est pas des moindres importances ; c'est une source de revenus et recettes en devises appréciables ; mais également de grands gisements d'emploi potentiel.

Le tourisme est un moteur de développement dans quelques pays mais il est générateur de grand nombre d'investissement sous forme de construction conduisant ainsi à un développement urbain .

I -Le phénomène touristique :

I-1- Définition et des concepts

I-1-1 Le tourisme¹ :

L'organisation mondiale de tourisme « L'OMT » définit le tourisme comme un élément essentiel dans l'établissement de critères et définition techniques en matière touristique pour elle le tourisme comprend les activités des personnes qui voyageaient ou restaient dans un lieu extérieur a leur environnement habituel pendant moins d'une année consécutive pour motifs de loisir, affaire, santé et autre.

II-1-2 Le touriste² :

L'organisation mondiale de tourisme L'OMT définit le « touriste » comme une personne qui se déplace vers un lieu situe en dehors de son environnement habituel pour période inférieur à 12 mois et dont le motif principal est de le visiter sans exercer une activité rémunérée.

Les visiteurs peuvent être classés en tant que :

- Visiteurs internationaux.
- visiteurs internes.

I-2- Approche historique du tourisme

Dans la majeure partie de la littérature qui traite l'aspect historique du "tourisme", il existe une difficulté pour le différencier du "voyage", malgré ça, les spécialistes font un effort pour les distinguer, ils considèrent ce dernier plus honorable. "On réalise un voyage par curiosité pour voir les choses rares, pour apprendre et pour tisser des relations"³.

-Voyage par plaisir, a été une activité toujours présente dans l'univers des voyages, malgré l'inexistence du mot pour la nommer.

Pour Boyer Marc les antécédents du "tourisme" commencent avec la renaissance, la découverte de l'Amérique et les voyages exploratoire (1492). L'art et la révolution humaniste de renaissance seront plus tard l'objet du voyage des jeunes aristocrates anglais.⁴

¹ L'OMT international tourisme : A Global perspective world organisation Madrid 1997

² L'OMT international tourisme : A Global perspective world organisation Madrid 1997

³Furetière Antoine (1690), Dictionnaire Universelle, tome III P-Z, publication chez A.et R. Leers, la Haye.

⁴ OMT (1997) , international Tourism : A Global Perspective ,Madrid .

I-2-1-Le Grand tour :

Aucun événement n'a été aussi important pour l'histoire de tourisme moderne comme celui du grand tour. Il s'agit d'un phénomène culturel qui a ses origines en Angleterre, à la fin de XVI^e siècle, qui s'institutionnalise pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle et continue de façon modifiée jusqu'au XIX^e siècle. Il était attaché à un caractère de classe –aristocrate- et à la valeur éducative du voyage "il constituait un élément essentiel pour l'éducation des jeunes gens bien nés ou promis à un brillant avenir"⁵.

Le Grand Tour se concentrait principalement en France, Italie, Suisse et Allemagne, mais plusieurs s'étendaient aussi vers l'Espagne, le Portugal et la Grèce. En général il finissait à Naples, puis parfois, un bref séjour à Paris pour parfaire les bonnes manières, un retour rapide en Grande Bretagne ou s'effectue l'entrée dans le monde⁶. L'antiquité classique et la renaissance formaient le centre de la culture des élites en France, Angleterre et Allemagne. Pour cette raison l'Italie était particulièrement désirée comme destination la majeure partie du temps du voyage s'y passait d'égale forme qu'en France.

Le Grand tour est un élément de continuité au long terme de l'histoire de tourisme. Il représente, l'origine de l'ensemble des caractéristiques de l'activité qui restent encore en vigueur dans le XXI^e siècle

I-2-2 -Révolution dans le tourisme :

Marc Boyer considère le XVIII^e siècle comme celui de la révolution industrielle et touristique, pour lui il s'agit des processus indépendants ; la révolution touristique impliquait l'ensemble de découverte des destinations (plage, station balnéaire, montagne etc.) , pendant que l'industrielle impliquait des énormes avancements technologiques qui rendaient possible le voyage . Pour l'OMT (1997), "tourisme de masse " est né dans cette époque, issue de la révolution industrielle de 1750-1850. Dans cette période les conditions sociales et économiques ont changé drastiquement, les gens, les classes "populaires" en Europe n'étaient plus attachées à l'agriculture et ils ont émigré à la ville pour travailler comme des ouvriers .de même, cette révolution a introduit des grands avantages pour le développement des moyens de transport et communication, ce qui est traduit dans une majeure mobilité, avec les machines à vapeur les bateaux et chemins de fer.

I-2-3- La "popularisation" du tourisme :

Aux XIX^e siècle après la décadence du Grand Tour, on parle d'une "popularisation "touristique plutôt qu'une "massification" , car il est resté uniquement accessible à un nombre restreint de personnes⁷ . les destinations jusque là visitées par les élites, sont prises par les classes moyennes qui représentaient un nouveau marché .les recettes engendrées par les élites ont été surpassées

⁵ Goulet Jean Marie (2004), « Le Grand Tour comme apprentissage », Magazine littéraire, no. 432, juin 04, pp. 33-35. Paris.

⁶ Goulet Jean Marie (2004) : « Le Grand tour comme apprentissage » , Magazine littéraire , no . 432 ,juin 04 pp . 33 . Paris

⁷ Mémoire de fin d'étude (2004), par Navarette Escobedo David : « un tourisme , durable ? » sous la direction de Thierry Paquot . institut d'urbanisme de Paris

pour celles du volume des touristes de la classe moyennes. Alors, les élites sont parties à la recherche de nouvelles imaginaires touristiques, Boyer considère la période

entre 1740 et 1925 comme celle de "l'innovation" des élites en matière de tourisme. Après la décadence du Grand Tour les élites ont changé de destinations, nouvelles attractions, très exclusives à travers l'Europe. Aux buts de distinction sociale et culturelle des voyages se sont ajoutés celle de la santé Vers la fin du XIX^e et le début de XX^e siècle en France les "Touring Club" se sont constitués, on a commencé à concevoir le tourisme comme une stratégie du développement économique le concept de "tourisme réceptif" invitait aux localités à s'organiser à travers des "syndicats d'initiative" pour améliorer les services tant pour les touristes comme pour les locaux⁸. Les conditions sociales de l'époque, comme le fait les ouvriers ayant commencé à avoir des vacances annuelles ont marqué la nouvelle direction du tourisme .à partir de ce moment la notion du "tourisme "est attachée aux vacances et aux activités de loisir de la classe laborieuse.. Dans les premières décennies du XX^e siècle les voyages de loisir associés au tourisme avaient une durée seulement d'une journée, la majeure partie de la population touchait de faibles salaires qui ne leur permettait pas de voyager .à l'époque ,l'urbain , la ville était perçue comme un endroit gris et pollue .Si les ouvriers avaient l'opportunité de voyager ,ils allaient chercher la nature , à ce moment l'imaginaire des vacances était à la campagne ,dans les années 1930 s'il était de l'intérêt public que les ouvriers ne consacraient pas leur loisir a fomenté des problèmes sociaux .l'organisation des loisirs de travailleurs était un devoir national et international entre les pays de l'Europe occidentale⁹.

I-3-Les différentes formes du tourisme ¹⁰ :

I-3-1-Le tourisme balnéaire :

Tout séjour touristique en bord de mer ou les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.

I-3-2 - Le tourisme culturel :

Toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural tels que les villes , villages site archéologiques , jardin , édifices religieux ou immatériels telles que les fêtes traditionnelles et les coutumes nationales ou locales .

I-3-3- tourisme thermal et thalassothérapie :

Tout déplacement vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer .

⁸ Auscher Léon et Rozet Georges (1920) : urbanisme et tourisme la fonction des syndicats d'initiative , Editions E Leroux

⁹ Thiesse Anne – Marie (1995) : << Organisations des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880 – 1930) pp . 305 – 306 in , L'avènement des loisirs 1850- 1960 , Corbin Alain , Aubier . Paris .

¹⁰ L'OMT international tourisme : A Global perspective world organisation Madrid 1997

Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins , de détente et de loisirs .

I-3- 4- Tourisme saharien :

Tout séjour touristique en milieu saharien reposant sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles historiques et culturelles , accompagnées d'activités de loisirs , de détente et de découverte spécifique à ce milieu .

I-3-5- Tourisme de loisirs et de détente :

Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites touristiques ou établissements touristiques tels que les parcs de loisirs et d'attractions , les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs .

I-3- 6 - Le tourisme d'affaire et de conférences :

Tout séjour temporaire des personnes hors de leur domicile , effectué essentiellement au cours de la semaine et motivé par des raisons professionnelles.

I-4- Les enjeux de l'aménagement touristique¹¹ :

I-4-1-L'enjeu spatial : le tourisme constitue un des éléments clés de toute politique d'aménagement régional et de développement local du territoire quand il n'est pas lui-même le premier facteur structurant d'une aire géoéconomique, de plus vecteur de sensibilisation et de diffusion pédagogique des principes liés à l'environnement. Le tourisme contribue au développement local, dans une logique économique de valorisation et de préservation des ressources matérielles et immatérielles.

I-4-2-L'enjeu économique : outre les ressources en moyens de paiement extérieures que procure le tourisme et leurs effets sur la balance des paiements le tourisme produit des effets d'entraînement sur les autres secteurs productifs (agriculture , artisanat , industrie , services ...etc.) .

I-4-3-L'enjeu socio-culturel : facteur d'ouverture et d'échanges interculturel le tourisme permet la valorisation du riche patrimoine culturel matériel et immatériel de notre pays , c'est également un facteur de paix et de dialogue entre les cultures

De par leurs retombées sur les autres activités : emploi, développement local, culturel, image..., les enjeux de la mise en tourisme sont multiples.

II-Politique du tourisme en Algérie⁽¹²⁾ :

L'Algérie, au lendemain de son indépendance de l'occupation française, a hérité d'un patrimoine assez limité en infrastructures et équipements hôteliers, matérialisé par quelques

¹¹ « pierre Merlin » : T ourisme et aménagement touristique nouvelle édition.

¹² Henri Rouillé , d'orfeuil << la planification du tourisme >> l'exemple du algérien .

hôtels urbains d'une capacité avoisinant 4500 lits pour tout le territoire algérien . Partant de cette état, il s'est avéré judicieux d'adopter en premier lieu une politique à même de permettre l'augmentation des capacités d'accueils a travers l'ensemble du pays.

II- 1- l'expérience algérienne :

Cette politique s'est traduite par l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs plans à savoir :

-Le plan triennal (1967- 1969):

Ce plan a porté sur la réalisation de 13 000 lits pour une enveloppe de 320 millions de dinars algériens en inclinant l'implantation d'un ensemble d'équipements balnéaires sur les grandes villes de la côte algérienne et plusieurs hôtels urbains sur tout le territoire.

Seulement 2 472 lits ont été achevés pendant cette période, la construction des 10 528 autres est différée pour la période (1970-1973).

▪ **Le premier plan quadriennal (1970-1973):**

▪ Ce plan a été décidé pour amplifier le programme triennal avec apport d'une enveloppe de 700 millions de dinars algériens, il a permis d'atteindre un total de 35 000 lits.

▪ **Le premier plan quinquennal (1980-1984):**

Les orientations de ce plan sont la programmation des hôtels urbains ; l'exploitation des stations thermales et l'aménagement des zones d'expansions touristique.

Résultats: Un premier résultat relève du domaine non économique : c'est l'aménagement et l'embellissement des sites. Mais les résultats les plus intéressants doivent être recherchés dans le domaine économique.

- **L'emploi:** Tout d'abord sur le plan social, l'industrie touristique permet mande et offre de travail. Le nombre totale d'emplois directs créés correspondant à la mise en service de la capacité d'accueil qui sera réalisée pendant la quadriennal et celle en voie d'achèvement (programme quadriennal) sera de l'ordre de 7000 emploi, il faut ajouter à cette main-d'œuvre, les emplois créés pendant la phase de réalisation des investissementsg
- et ceux qui naissent indirectement dans les branches fournissant des biens et des services à la branche touristique.

Le deuxième plan quinquennal (1985-1989):

Les actions envisagées au cours de ce plan, sont la décentralisation des investissements et des opérations dans le secteur touristique; la maîtrise de la demande; le développement du thermalisme et du tourisme climatique et l'achèvement du premier plan quinquennal.

▪ **Période entre 1990 et 2000 :**

A cause de la situation économique et politique, l'Algérie se trouve face à de graves problèmes qui empêchent le secteur touristique de se développer. Les politiciens donnent l'autonomie aux entreprises privés ce qui représente un désengagement de l'état du secteur touristique qui souffre de la situation instable du pays.

▪ **Période entre 2000 et 2007 :**

Cette période s'est caractérisée par une volonté politique forte et incitative qui se traduit par quelques actions notamment :

- 2004 : lancement d'une procédure de privatisation des hôtels.
- 2005 : création d'une commission nationale de classement des établissements hôteliers selon les critères internationaux et les recommandations de l'OMT.
- 2006 : ouverture d'un nouvel aéroport international à Alger.
- Projet de création d'une école de tourisme à Tipaza complémentaire des formations déjà existantes avec comme objectif un enseignement international de haut niveau.

II-2- Cadre législatif et réglementaire :

La dégradation des potentialités touristiques peut être irréversible et des investissements lourds peuvent être ainsi définitivement perdus. Ainsi, l'espace naturel dégradé ne pourra plus répondre aux besoins de l'activité touristique, s'il n'y a pas une véritable prise de conscience de la part des autorités politiques et une véritable volonté de préserver cet espace très sensible et très fragile.

Afin de garantir la pérennité de l'espace touristique, particulièrement le littoral, il est indispensable de disposer d'une batterie de textes juridiques et réglementaires. Dans cette perspective, l'Algérie s'est dotée d'un ensemble de lois et décrets allant dans le sens de cette dichotomie valorisation-préservation. Les textes de lois les plus pertinents et qui sont liés directement ou indirectement à la problématique de cette sont notamment :

- Ceux relatifs à l'espace touristique.
- Les textes qui régissent l'occupation de l'espace (aménagement du territoire et d'urbanisme).
 - ❖ Loi N°02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral.
 - ❖ Loi N°03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme.
 - ❖ Loi N°03-02 du 17 février 2003 relative à l'utilisation et l'exploitation des plages.

- La présente loi a pour objectifs:

- la protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade, de la détente et de toutes les prestations qui s'y rapportent.
- la réunion des conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages répondant aux besoins des estivants en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.
- l'amélioration des prestations de séjour des estivants.
- La définition d'un système de loisirs intégré et compatible avec les activités

➤ balnéaires.

❖ Loi N°03-03 du 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.

- La présente loi a pour objet de définir les principes et les règles d'identification, de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques.

Elle a pour objectifs :

- L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue
- d'assurer le développement durable du tourisme ;
- L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de
- développement des activités touristiques dans le Schéma National d'Aménagement du
- Territoire.
- La protection des bases naturelles du tourisme.
- La préservation des ressources culturelles et touristiques à travers l'utilisation et
- l'exploitation à des fins touristiques du patrimoine culturel, historique, culturel et
- artistique.
- la création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des
- activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

II-3-Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » 2025¹³ :

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » 2025 constitue le **cadre stratégique de référence pour la politique touristique de l'Algérie. À sa faveur l'État :**

- affiche sa vision du développement touristique national aux différents horizons à court terme (2009), moyen terme (2015) et long terme (2025) dans le cadre du développement durable, afin de faire de l'Algérie un pays récepteur

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025» :

C'est une composante du SNAT 2025 lequel montre comment l'État compte assurer, dans un cadre de développement durable le triple équilibre de l'équité sociale, de l'efficacité économique et de la soutenabilité écologique à l'échelle du pays tout entier pour les vingt ans à venir.

En termes d'objectifs, et au-delà des aspirations à contenu essentiellement économique, la législation algérienne réaffirme la volonté de l'État de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser et surtout de pérenniser notre capital naturel et culturel. S'inscrivant en droite ligne dans cette politique, la nouvelle politique touristique s'appuie avant tout sur la mise en valeur des régions et des territoires en se fondant sur leurs atouts et leur attractivité, tout en mobilisant les acteurs qui y vivent. La nouvelle politique touristique poursuit trois objectifs majeurs:

1- Améliorer les équilibres macroéconomiques: l'emploi, la croissance, la balance commerciale et financière et l'investissement.

2- Déclencher des effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie, Emplois...).

3- Aider à la socialisation des échanges et à l'ouverture tant au niveau national qu'international.

- Cette stratégie est articulée autour des pôles d'excellence touristique où 172 sites sont sélectionnés pour être réservés exclusivement au développement touristique.

¹³ SDAT 2025 janvier 2008 : livre 01 , le diagnostic :audit du tourisme algérien , page 05,06 .

Un décret exécutif (Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansions touristiques) les définit sous forme de Zones d'Expansion Touristiques (ZET), soit un portefeuille foncier d'environ 48.500 hectares. Un échantillon de 22 ZET a fait l'objet d'études préliminaires d'aménagement. Il est, par ailleurs, utile de rappeler que l'essentiel de ces ZET prioritaires sont littorales.

Les pôles d'excellence remplissent deux fonctions:

- structurer le territoire algérien dans les zones de ces pôles .
- faire émerger la destination Algérie en travaillant son image dans le cadre d'une politique volontariste, inscrite indiscutablement dans le cadre du développement durable.

II-4- Les pôles touristiques ¹⁴

-Le pôle touristique est une combinaison sur un espace géographique donné de village touristiques d'excellences (équipements d'hébergement et de loisirs) et d'activités touristiques et de circuits touristiques en synergie avec un projet de développement territorial.

-Il répond à la demande d'un marché et doit avoir une autonomie suffisante pour pouvoir rayonner à l'échelle nationale et/ou internationale

- Le pôle touristique est multidimensionnel, il intègre des logiques sociales (besoins primaires de la population), culturelles, territoriales, commerciales (prise en comptes des attentes du marché) et son périmètre géographique peut intégrer ou non une ou plusieurs zones et plateformes d'expansion touristique. Il est centré sur une thématique principale pour la cohérence de son positionnement mais il renvoie également à d'autres thématiques pour éviter

¹⁴ SDAT 2025 : Livre 03 : Les sept pôles touristiques d'excellence (POT) ,janvier 2008 , page 05 .

d'être monofonctionnel.

- **Tableau 1 : les pôles touristiques d'excellences (POT) :**

Les pôles touristiques d'excellences « POT »	Les wilayas concernantes	Superficie du pôle	Population du pôle	Les sites touristiques du pôle
Nord EST	Skikda, Guelma, Annaba, El Tarf, Souk Ahras et Tébessa	30347 km ²	3.612.000 habitants	18 zones d'expansion touristique déclarées officiellement totalisant 10.000ha,
NORD CENTRE	Alger, Tipasa, Blida, Boumerdes, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou et Bejaia.	33.877 km ²	11.131.000 habitants	L'Atlas Tellie traversant le pôle d'Est en Ouest et qui culmine à 2.308 m (massif du Djurdjura) véritable bastion, comme chargé de la préservation des atouts et des richesses de la région.
Nord-Ouest	Oran, Aïn T'émouchent, Tlemcen, Mostaganem, Mascara, Sidi Bel Abbés et Relizane	35.000 Km ²	6.000.000 d'habitants	Constitue 37 ZET
Sud Est	Ghardaïa, Biskra et El Oued	160 000 km ²	1,5 million d'habitants	Des disponibilités foncières importantes avec 04 ZET une grande variété de paysages Sahariens et oasiens
Sud Ouest	Adrar, Bechar	603 000 km ²	900 000 habitants	Les sites d'intérêt touristique : Bechar, Kenadza, Djorf Torba, Beni Ouenif, Taghit, Abadla, Beni Abbés, Moghrrar, Igli, Kerzaz, Ouled Khouder, Foum El Kheneg, .

Grand Sud	Illizi, Djanet	284 618 Km ²	40 000 habitants	Ses richesses naturelles, culturelles et archéologiques représentent 03 principaux atouts qui peuvent permettre son développement futur. ZET de Djanet
Grand Sud Ahaggar	Tamanrasset	456 200 Km ²	137 175 habitants	L'existence de vestiges préhistoriques dote le pôle d'une haute valeur culturelle, facteur d'attraction de la clientèle internationale

source: SDAT 2025

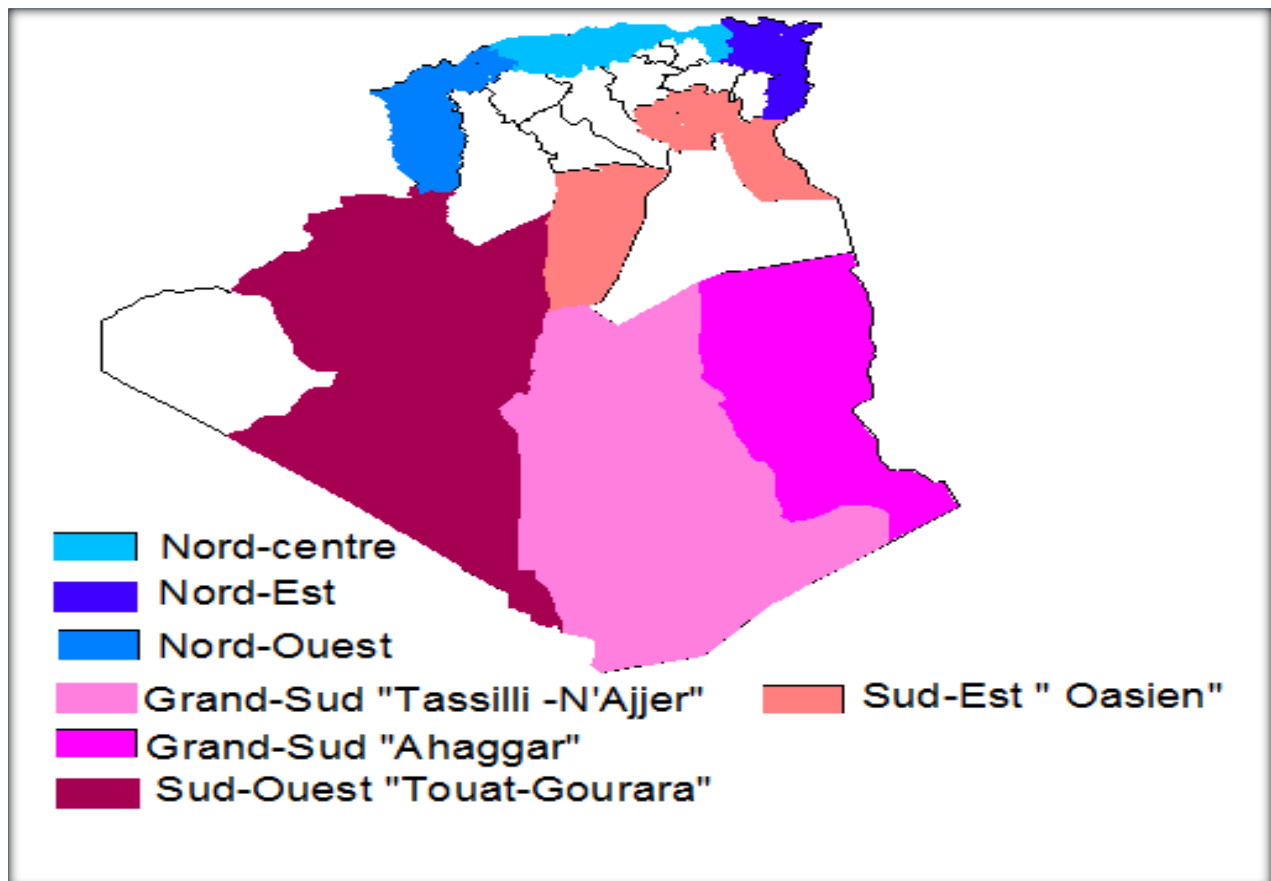


figure01 : Les pôles touristiques d'excellences « POT »

Source SDAT 2025

III - Aménagement touristique et zones d'expansions touristiques

III-1-Définitions

III-1-1 - Aménagement touristique¹⁵ :

Ensemble des travaux de réalisation des infrastructures de base pour les espaces et les étendues destinée à accueillir des investissements touristique , il est matérialisé par des études qui fixent la nature des aménagements et la typologie des activités des infrastructures projetées.

III-1-2- Aménagement touristique côtier¹⁶ :

C'est une action pour organiser les bandes côtières dans le but de recevoir de grand nombre de personnes locales ou étrangères qui préfèrent le tourisme balnéaire (plage aménagées espaces au bord de la mer avec des installations légères etc....).

III-1-3- Les zones d'expansions touristique¹⁷ :

Toute région où étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelle, humaines et créatives propices au tourisme se prêtant à l'implantation ou au développement d'au moins une sinon plusieurs formes rentables de tourisme.

III-1-4- Site touristique¹⁸:

Tout paysage ou lieu présentant un attrait touristique par son aspect pittoresque ses particularités naturelle au les constructions qui sont édifiées auquel est reconnu un intérêt historique artistique, légendaire ou culturel, et qui doit être entretenu, ou mis en valeur dans son originalité et préservé tant de l'érosion que des dégradations du fait de la nature ou de l'homme.

¹⁵ Journal Officiel de la République Algérienne N° 11 Loi n°03-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme, Art .3.

¹⁶ Article de CAZES.G. Des constantes spatiales du fait touristique littoral, TIGR, n°23-24,1975.

¹⁷ Journal Officiel de la République Algérienne N° 11 Loi n°03-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme, Art .3.

¹⁸ Le référence précédent .

III- 1-5- L'investissement touristique¹⁹ :

C'est l'usage des capitaux publics ou privés pour servir les touristes et les satisfaire en utilisant les ressources naturelles et humaines de la région d'une façon rationnelle.

III-1-6- Plan d'aménagement touristique (PAT)²⁰ : L'aménagement et la gestion d'une zone d'expansion et d'un site touristique doivent intervenir conformément aux prescriptions du plan d'aménagement touristique élaboré par l'administration chargée du tourisme.

- Le plan d'aménagement touristique, intègre :

la protection des beautés naturelles et des sites culturels dont la conservation constitue un facteur primordial d'attraction ;

la réalisation, sur la base d'objectifs, des investissements de nature à entraîner le développement multiforme des potentialités que renferment les zones d'expansion et sites touristiques.

Le plan d'aménagement touristique tient compte particulièrement :

Des spécificités et potentialités des régions.

• Des besoins économiques et socioculturels .

Des obligations d'exploitation rationnelle et cohérente des zones et espaces touristiques.

III-2- La distribution spatiale des zones d'expansion touristique

Il y a 22 zones d'expansion prioritaires fait élaborer leurs plans d'aménagement ()

Et sept zones d'expansion touristique seront aménagées à court terme sont les suivantes

- Zone d'expansion touristique AOUANA (DJEDJEL)
- Zone d'expansion touristique AGRIOUN (BEDJAIA)
- Zone d'expansion touristique FONTAIN (ALGER)
- Zone d'expansion touristique ZERALDA (ALGER)
- Zone d'expansion touristique Colonel ABBAS (TIPAZA)
- Zone d'expansion touristique OUEAD BELLAH (TIPAZA)
- Zone d'expansion touristique BOUZEDJAR (AIT TEMOUCHENT)

¹⁹ Organisation mondiale du tourisme, développement durable du tourisme, (2000).

²⁰ LOI 03-03 relative aux zones d'expansion et sites touristiques. , article 12,14

➤ Zone d'expansion touristique BOUZEDJAR (AIT TEMOUCHENT)

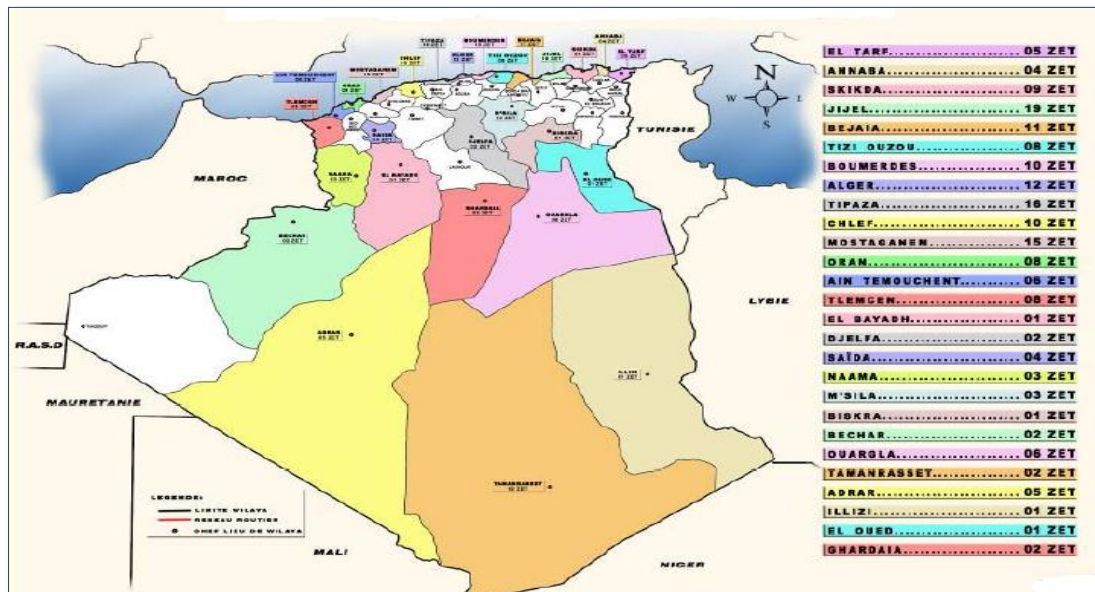


figure02 : La distribution spatiale des zones d'expansion touristique

Source : SDAT 2025

III-3 - Objectifs de la création du ZET :

-La loi 03-03 du 17 février 2003, qui fixe les objectifs suivants :

- La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

L'occupation et l'exploitation des terrains situés à l'intérieur de ces zones et sites dans le respect des règles d'aménagement et d'urbanisme.

- La préservation des zones d'expansion et des sites touristiques contre toutes les formes de pollution de l'environnement et de dégradation des ressources naturelles et culturelles.
- L'interdiction de l'exercice de toute activité incompatible avec l'activité touristique.

III-4-Les cas d'étude

III-4-1- cas de Zemmouri ouest (Alger)

□ **Localisation:** Wilaya Boumerdès, Daïra: Zemmouri, commune: Zemmouri, Thénia.

□ **Date:** Décret n°88-232 du 5 novembre 1988 portant déclaration des Zones d'Expansion

Touristique.

□ **Délimitation:** Nord: la mer Méditerranée, Sud: R.N.24 jusqu'à Saf Saf Nabi, Est: la route reliant Zemmouri El Bahri à la R.N. 24 et à l'Ouest: le méridien Lambert 574,8.

□ **Présentation:** La zone présente trois ensembles distincts: des espaces naturels, des espaces urbanisés et des espaces agricoles.

□ **Particularités du site:** Le cordon dunaire.

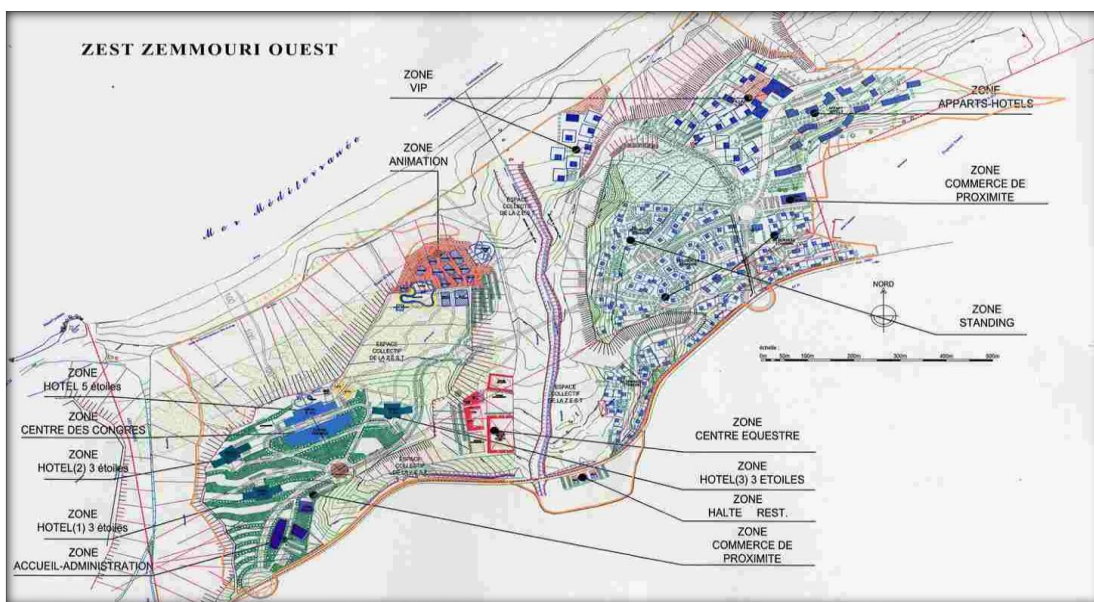


figure03 : Le plan d'aménagement du ZEST Zemmouri Ouest

Source : SDAT 2025

III-4-2- Cas ZET Agrion

La ZET d'Agrioun est situé au niveau de la commune de Souk-El-Tenine .Elle occupe une superficie de **32.21 ha** dont **21.67 ha** aménageable le terrain compte une zone de protection (zone de protection de la cote), avec une servitude de recule fixée à 100m à partir de la limite

de la dernière vague.

Elle est délimité comme suit :

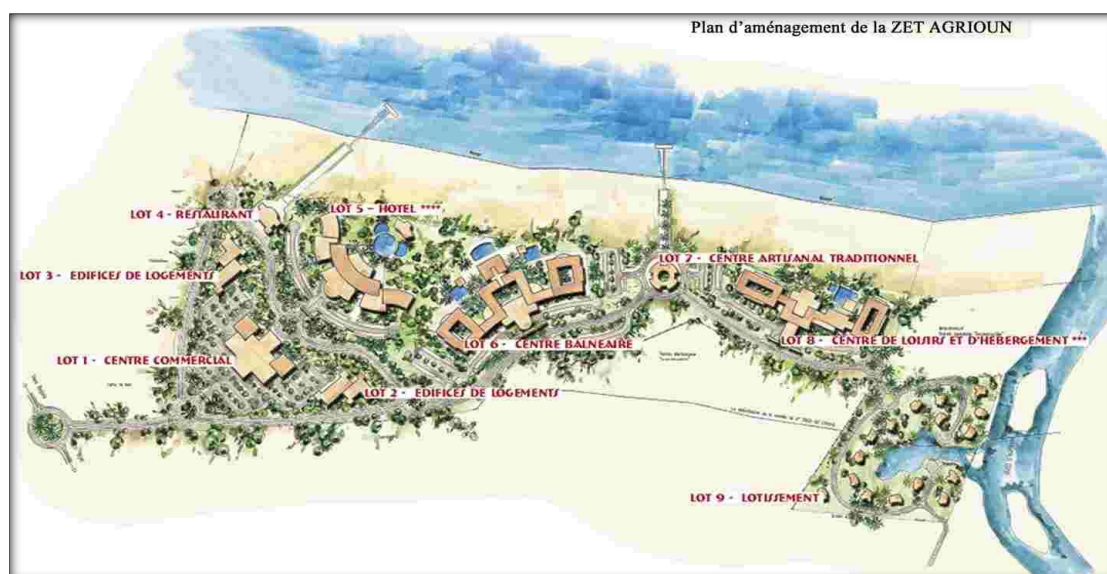
- au Nord par la mer
- au Sud par des terres agricoles et des terrains inondables inconstructible.
- à l'Est par l'oued Agrion.
- à l'Ouest par des habitations et un camp de toile.

De plus cette ZET est située à travers la RN43 qui mène de Bejaia à Jijel

Tableau 02 : Programme d'aménagement de la ZET d'Agrions

Affectation	Infrastructure	Nombre
Complexe hôteliers	- Hôtel 4*	01
	- Centre thalassothérapie 3*	01
	-Centre de loisir et d'ébergement2*	01
Complexe résidentiel	-Villas	16
	-Appartements	24
Commerce	-Centre commercial	01
	-Restaurant	01
	-Centre artisanal traditionnel	01
Station de traitement des eaux	-	01
Centre logistique	-	01
Voiries et réseaux divers	-	01

Source : SDAT 2025

**figure04** : Le plan d'aménagement du ZEST Agrion

Source: SDAT 2025

Conclusion du chapitre:

Le tourisme dans le monde est aujourd'hui de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, BTPH, Industrie...).

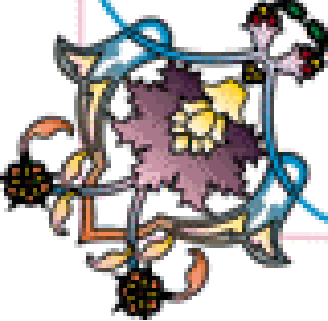
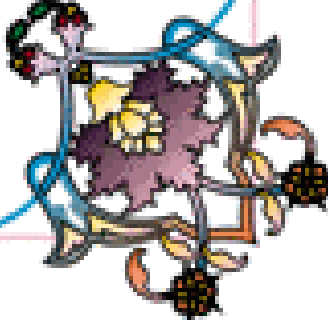
Il constitue un soutien à la croissance et une source de création de richesses, d'emplois et de revenus durables.

- La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social aux côtés des autres secteurs productifs (Industrie, Agriculture ...) impose la nécessité pour l'État de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision claire à l'horizon 2025,

S'appuyant sur des objectifs chiffrés et précis. C'est tout l'objet du **Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 »**.



Chapitre II : L'étude analytique

- **Introduction**
 - **présentation de la wilaya de Boumerdés**
 - **la commune de Boumerdés un espace touristique à développé .**
 - **L'agglomération secondaire de Figuier.**
 - **Conclusion**
- 
- 

Introduction :

- le tourisme considéré comme moteur de développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs, est devenu une obligation et non un choix.

- Aussi, il constitue un soutien indéniable à la croissance économique par la création de richesses, d'emplois et de revenus durables.

-La stratégie de développement du secteur du tourisme à l'horizon 2025 élaborée par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme a permis l'intégration de la wilaya de Boumerdés dans le pôle touristique d'excellence, Nord Centre englobant aussi les wilayas d' Alger, Chlef, Ain Defla, Tipaza, Blida, Médéa, Bouira, Tizi Ouzou et Bejaïa.

Notre d'étude est divisée en trois partie :

I- Présentation de la wilaya Boumerdés

II- Caractéristique général de la commune contient :

- ✓ L'étude naturelle
- ✓ L'étude socio-économique
- ✓ L'étude urbanistique
- ✓ Potentialité touristique.

III- L'agglomération secondaire du Figuier.

- ✓ L'étude naturelle.
- ✓ L'étude urbanistique.
- ✓ Lecture touristique.

I- Présentation de la wilaya de Boumerdés :**I-1- Situation et limites :**

La ville de Boumerdés tire son nom du patron Sid Ali Ben Ahmed El Boumerdassi, Théologien et homme de science. L'histoire de cette ville a été marquée par le passage des Phéniciens et des Romains dont les traces sont perceptibles sur de nombreux vestiges Historiques, notamment à Dellys dont la casbah est aujourd'hui classée patrimoine national. La wilaya de Boumerdés, dont le chef lieu se situe à 50 Km à l'est de la capitale, occupe

une assiette qui s'étend de l'Atlas Tellien aux collines de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle comprend 32 communes et 09 Daïras. Elle s'étend sur une superficie de 1456.16 Km² pour une population de 786 602 Habitants, résultats préliminaires (RGPH 2008).

Elle est limitée par :

- La wilaya de Tizi-Ouzou à l'est.
- La mer méditerranée au nord.
- La wilaya de Bouira au sud.

- La wilaya d'Alger à l'ouest.
- La wilaya de Blida au sud-ouest.

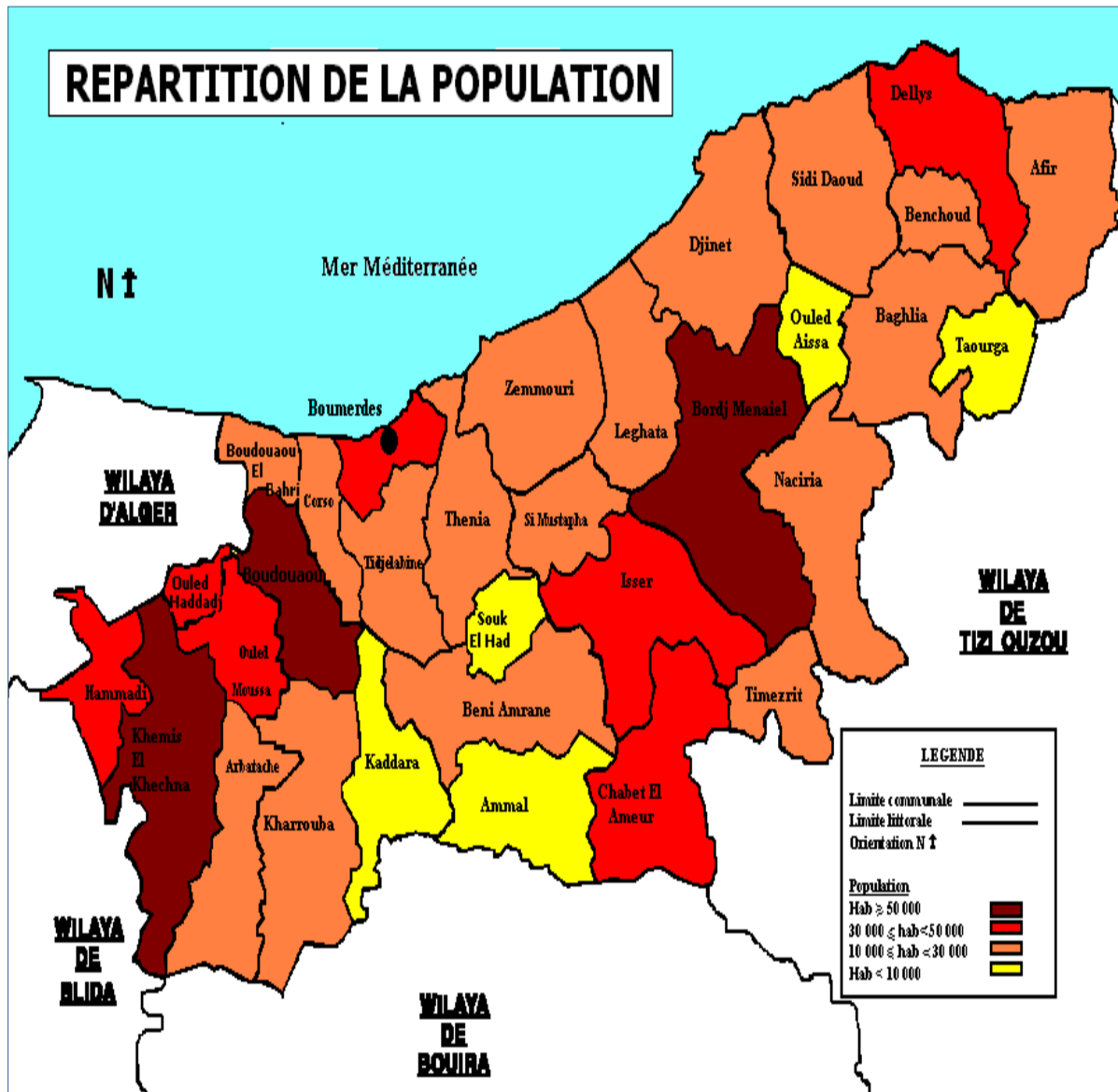


Figure 05 : limites administratives et répartition de population

Source: DPAT wilaya de Boumerdes



Photo 01 : vue sur la côte de la wilaya Boumerdès

Source : SDAT 2025

II. la commune de Boumerdès ,un espace touristique à développé :

II-1-L'étude naturelle :

II-1-1- Situation et limites :

La commune de Boumerdès occupe 2040 ha, elle est limitée comme suit :

- La mer méditerranée au nord.
- La commune de Tidjelabine au sud.
- La commune de Thénia à l'est.
- La commune de Corso à l'ouest.

Dans son organisation spatiale la commune de Boumerdès regroupe trois (03) agglomérations principales :

- L'agglomération chef lieu à l'ouest.
- L'agglomération secondaire du Figuier (AlKarma) localisé à l'est de chef lieu
- L'agglomération éparse, englobant Boukheroucha et le sahel de Boumerdès.

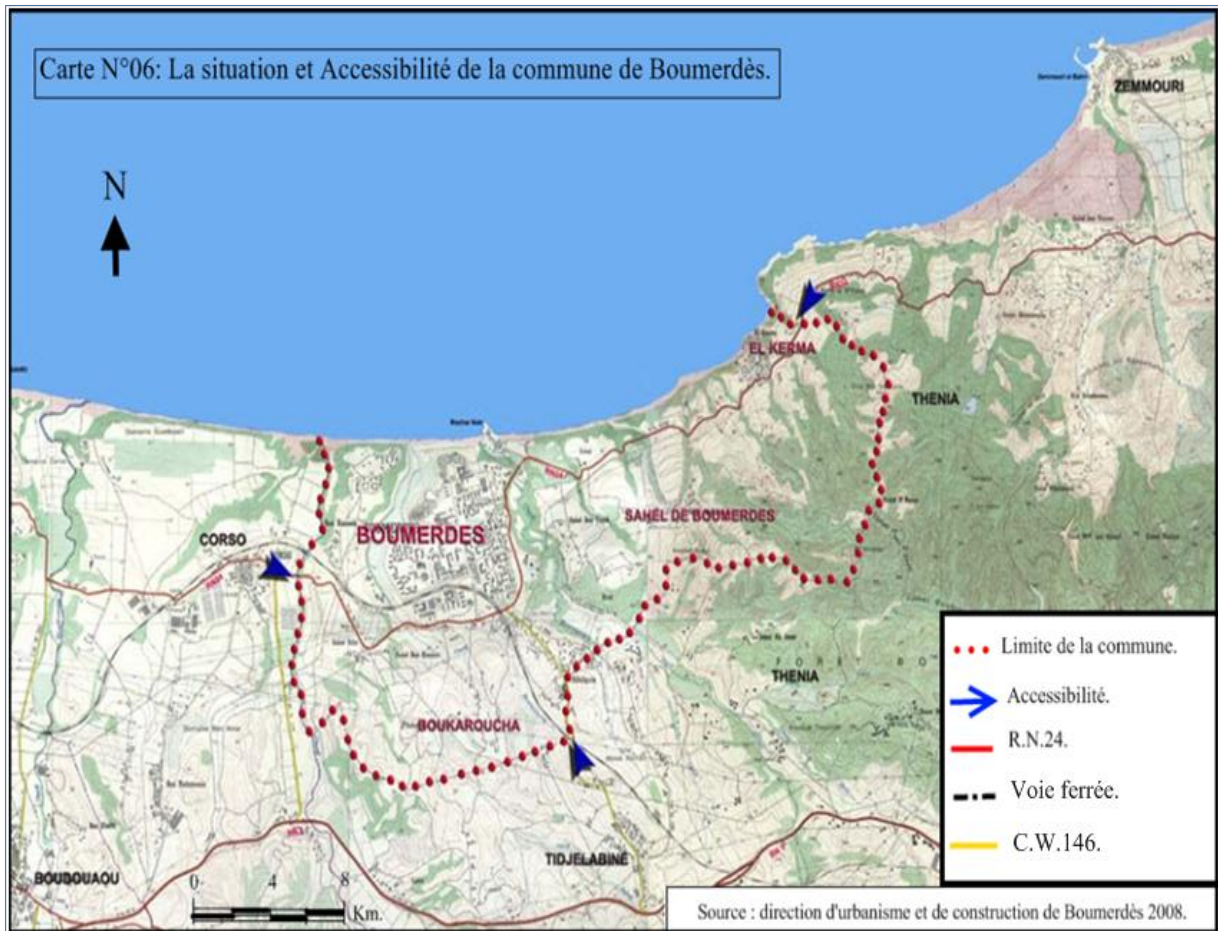


Figure 06 : Accessibilité et administratives de la commune Boumerdès

Source : PDAU de Boumerdès

II-1-2- Accessibilité :

La commune de Boumerdès est desservie par un certain nombre de voies qui lui assure une bonne accessibilité, la voie ferrée, la R.N.5, qui lui permet une liaison interrégionale à travers la bretelle de Corso R.N.5A, et celle de Tidelabine C.W.146, et la R.N.24 qui la traverse d'est en ouest.

Ce dispositif permet à la commune de bénéficier des points d'accès suivant :

- Trois (03) accès principaux (Voir carte N°06):

Un à partir de la R.N.24 par le figuier au nord-est, les deux autres en provenance des deux bretelles de la R.N.5 : à partir de la R.N.5A à l'ouest, et à partir du C.W.146 par Tidelabine au sud.

Malgré l'importance de ces accès, deux d'entre eux ne sont pas valorisé et manque ainsi de lisibilité : l'accès de Tidelabine et l'accès du Fiquier. Ils ont besoins d'être redéfinis étant donné qu'ils représentent les points d'articulation majeurs avec les communes avoisinantes.

- Un accès secondaires à partir du front de mer en provenance de Corso, et deux autres à partir des chemins communaux, un au sud-est par Thénia, l'autre au sud par Tidjelabine.



Photo n°02 : Accès ouest (R.N.24)



Photo n°03 : Accès ouest (R.N.5 A)



Photo n°04 : Accès sud(CW146)

Source: Les étudiants 2014

II-1- 3 -Topographie : (voir figure 07)

La lecture de la carte des pentes nous a permis de classer le territoire de la commune de Boumerdès selon trois catégories :

- 1ère catégorie – Pente entre 0% et 10% : cette catégorie regroupe les terrains de faibles pentes qui représentent 60% de la surface totale de la commune.
- 2ème catégorie – Pente entre 10% et 20% : regroupe les terrains de moyennes pentes, localisés dans les parties sud et est de la commune, ils représentent 30% de la totalité du territoire communal.
- 3ème catégorie – Pente >20% : représentant les terrains à fortes pentes, elle occupe 10% du territoire communal, à proximité des oueds et du côté des forêts.

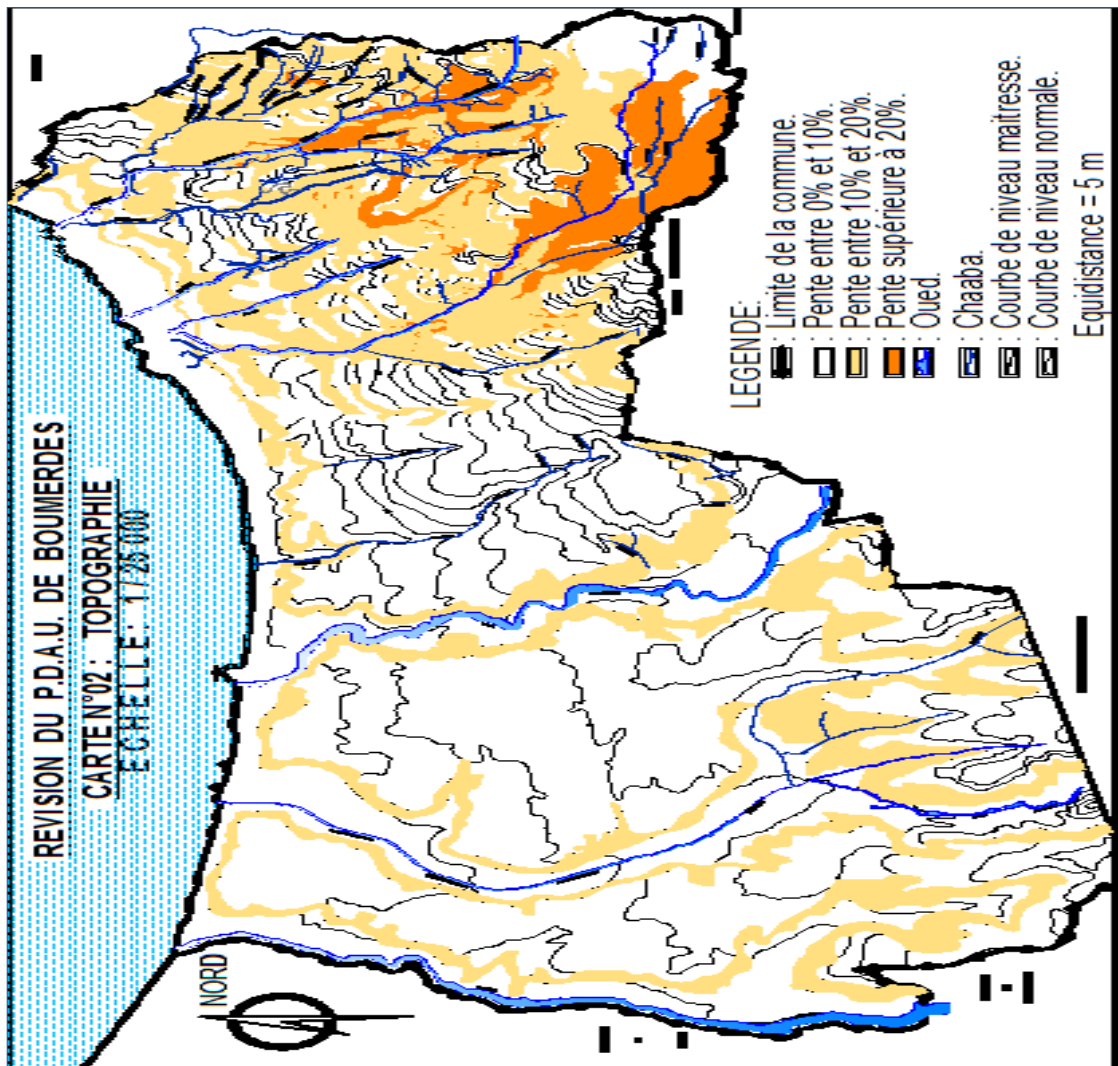


Figure 07 : Topographie de la commune de Boumerdès

Source : PDAU de Boumerdès.

II-1-4 -Hydrologie :

Le réseau hydrographique de la commune de Boumerdès est très dense, nous relevons deux oued principaux : Oued Boumerdès et Oued Corso qui déversent directement dans la mer.

Ces deux oueds présentent de nombreuses ramifications dont les plus importantes sont : oued Tatareg, oued Saf-saf, oued Bou-rhéa.

La commune de Boumerdès se caractérise par des terrains de faibles pentes, avec la présence d'un réseau hydrologique important, ce qui l'expose au risque d'inondation.

II-1-5- Sismicité :

Boumerdès faisait partie de la zone II avec une sismicité moyenne à forte, mais après l'avenue du séisme du 21 mai 2003, la commune a été classée par le groupe technique spécialisé (G.T.S.) comme zone III à sismicité élevée et dommages notables. Il convient donc de prendre des mesures de prévention et d'être plus vigilant dans l'application des nouvelles règles parasismiques algériennes.

II-1-6- Les Donnés Climatologique :

II-1-6-1- Le climat : Boumerdès à un climat méditerranéen, Humide en hiver chaud et sec en été, mais proximité de la mer « le secteur d'étude » adomit la température en hiver et la rafraichit en été.

II-1-6-2-Précipitation : la pluviométrie est varié entre 500 et 800 mm/ans. Elle est caractérisé par un déséquilibre entre 6 mois pluvieux « Octobre à Mars » avec un maximum en mois de Décembre par contre estivale d'avril à Septembre est la plus séché avec des raies pluies.

Tableau 03 : Les moyennes de précipitation

Les mois	Jan	fev	mar	avr	mais	Jun	jui	aout	sept	oct	nov	Dés
La moy(mm)	87.3	66.5	17.49	64.2	43.51	5.1	01	02	22.95	51.37	82.54	13126
Le portg %	13.5	10.2	11.49	6.93	6.73	0.75	0.15	0.30	3.55	7.94	14.32	20.31

Source : Institut national d'agronomie Boumerdès2012

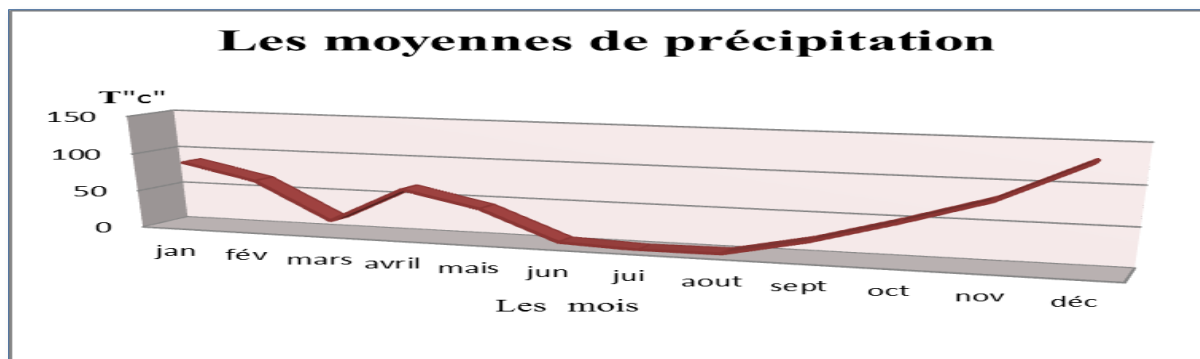


Figure 08 : Les moyennes de précipitation

Source : traitement des étudiants2014

II-1-6-3-La température : la température connaît un adoucissement tenu de la proximité de la mer. Avec une moyenne annuelle de 18°.

Tableau 04 : Les moyennes de la température

Les mois	jan	fév	mars	avril	mais	jun	jui	aout	sept	Oct	nov	déc
LaTemp « C »	9.8	11	13.4	16	18.8	22	26.3	27	23.4	19	14.5	10.3

Source : Institut national d'agronomie Boumerdès 2012

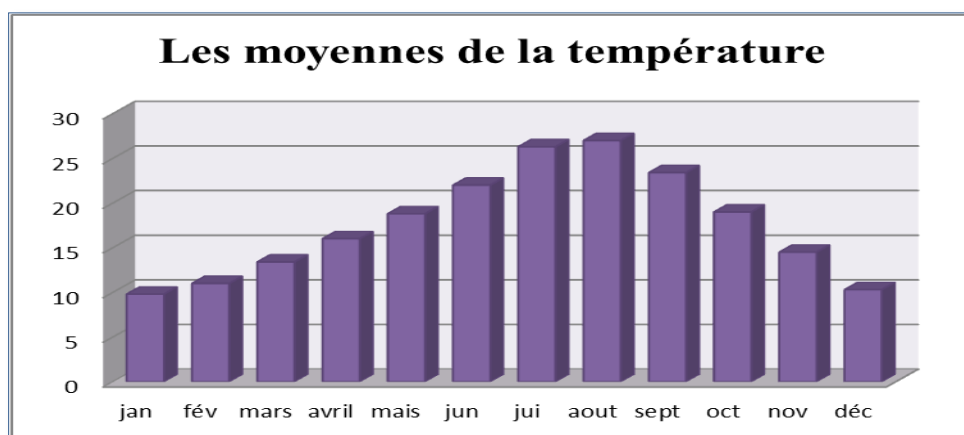


Figure 09 : Les moyennes de température

Source : traitement des étudiants 2014

- Donc on a deux périodes :
 - Période d'Octobre à Avril avec une moyenne température 13.61°.
 - Période chaude de Mars à Septembre 23.1°.

II-1-6-4- Les Vents Dominant :

- Les vents de l'Ouest et du Nord-Ouest avec une prédominance aux mois de Novembre à Avril par contre les vents est, Nord-Est prédominants en été avec des brises.
- Les vents du Nord sont plus fréquents et soufflent pendant toute l'année.
- Le sirocco vent du Sud chaud et sec qui souffle Sud-Est ne se produit qu'à faible intensité avec une moyenne annuelle de 20 jours/ans.

Tableau 05 : Les vents dominants

direction/temps	Nord	Nord-est	Est	Sud-Est	Sud	Sud-ouest	Ouest	Nord-Ouest
07 :00	6	8	4	2	9	55	10	6
13 :00	32	25	5	1	2	13	14	17
18 :00	23	25	5	1	2	13	14	17

Source : Institut national d'agronomie Boumerdés 2012

II-1-6-5- L'ensoleillement : est le nombre d'heures de l'ensoleillement par jour.

Tableau 06 : l'ensoleillement

Les mois	jan	fév	mar	avr	mai	jun	jui	aout	sept	oct	nov	Déc
Moyenne h/j	5.4	6.7	7.1	8	9.1	10.1	10.7	10.2	8.3	6.8	5.9	5

Source : Institut national d'agronomie Boumerdés 2012

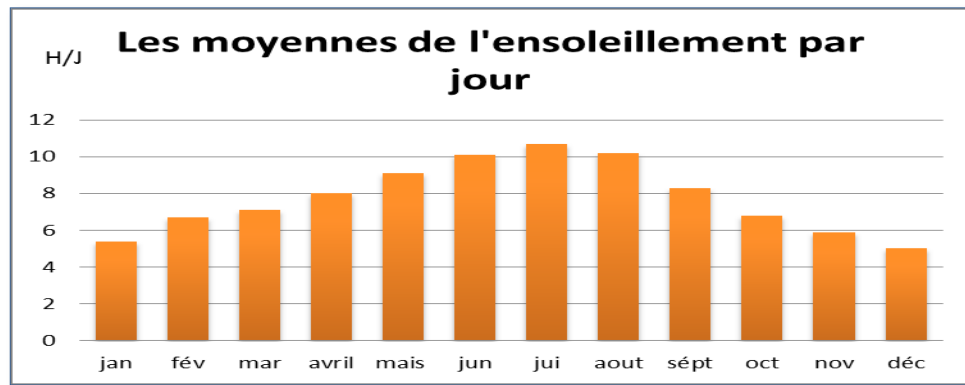


Figure 10 : Les moyennes de l'ensoleillement par jour.

Source : traitement des étudiants 2014

*On déduit que le pourcentage d'ensoleillement varie de mois à autre. Les plus grands heures marquant pendant la période estival « Mais – Septembre » et varie entre 9 – 11 heure/jour.

II -2- Données sociaux-économiques :

II- 2-1- Les données démographiques :

Tableau 07 : Evolution de la population à travers les différents recensements

Population	R.G.P.H 1977	R.G.P.H 1987	R.G.P.H 1998	31/12/2003	R.G.P.H 2008
	10 735	22 402	33 646	39 665	39285

source : D.P.A.T. de Boumerdès Septembre 2008.

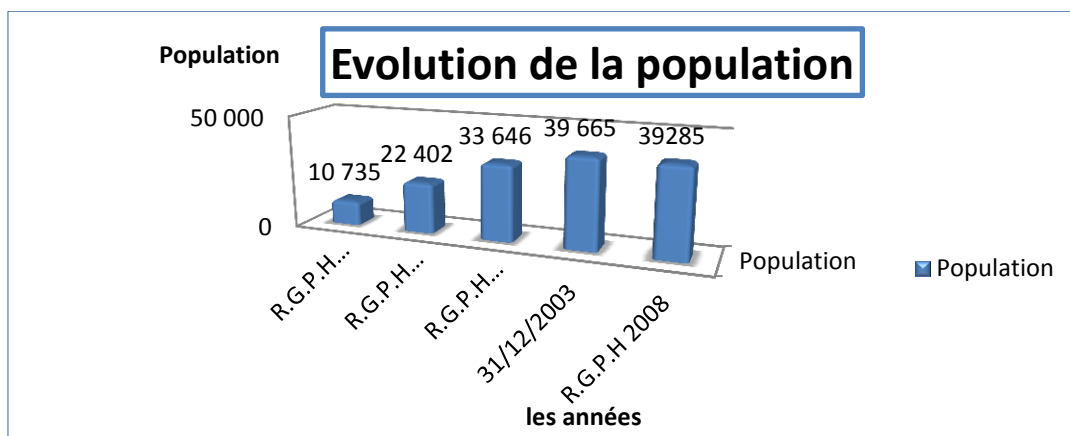


Figure 11 : l'évaluation de la population.

Source : traitement des étudiants 2014

La lecture du tableau et du graphe fait ressortir l'accroissement de la population et les différents taux d'accroissement annuels à travers les recensements.

Durant la période 1977-1987 la commune de Boumerdès a enregistré un accroissement de population de l'ordre de 11667 habitants, soit un taux d'accroissement de 7.63%, ce phénomène est dû à :

- L'accroissement et le mouvement naturel de la population résidente.
- Les flux migratoires de population vers la commune après sa désignation comme chef lieu de wilaya.

Durant la période 1987-1998, le taux d'accroissement a connu une diminution très importante par rapport à la période précédente, du fait qu'il a atteint 4,15%, ce phénomène est dû à une diminution du flux migratoire.

Après cette période et jusqu'au 31/12/2003, il été enregistré un taux d'accroissement de 3,34%, ce léger recule est dû à la stabilité de cette dernière d'une part et aux événements causés par le séisme du 21 mai 2003.

Le taux d'accroissement enregistré en 2008 c'est fait preuve d'un recule de la population, cela est dû au déplacement des familles touchés par le séisme de 2003 vers les communes limitrophes.

Tableau 08: Répartition de la population par agglomérations

Date	Population.		
	A.C.L.	A.S.	Eparse.
R.G.P.H. 1987	14892	4430	2933
R.G.P.H. 1998	28377	3735	1534
31/12/2003	33555	4420	1690
R.G.P.H. 2008	27500	11629	156

Source : Estimations D.P.A.T. de Boumerdès 2008.

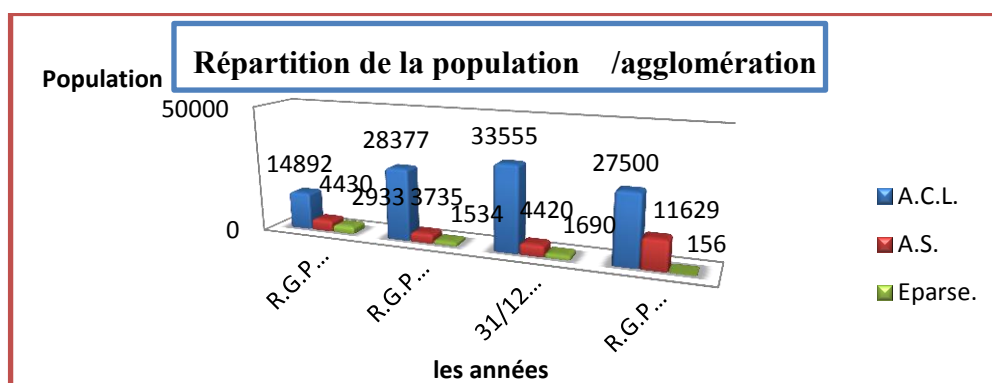


figure 12: Répartition de la population par agglomérations

Source : traitement des étudiants 2014.

La répartition de la population par agglomération fait ressortir une nette concentration des habitants au niveau du chef lieu de la commune avec 33555 habitants, soit 84,60% de la population totale.

L'évolution de la population résidente des différentes agglomérations, durant la période 1987-2003, témoigne de la nette progression qu'a connue la population du chef lieu de commune comparé à celle des autres agglomérations, où il a été enregistré une régression entre 1987 et 1998 dû à l'exode rural vers le chef lieu de commune, à la recherche des commodités de vie.

L'évolution de la population résidente des différentes agglomérations, durant la période 2003-2008, on remarque que le déplacement des ménages est fait vers l'agglomération secondaire de la commune.

II- 2-2- Les données économiques :

L'observation de la situation économique se base sur deux points principaux :

Tableau 09 : La répartition de la population occupée par branches d'activités (2008)

Secteur	Agriculture	B.T.H.P.	Industrie	Service	Administration et autres	Total
Nombre de personnes	325	842	2261	5155	6895	15478
%	2	5	15	33	45	100

Source : D.F.P. de Boumerdès.

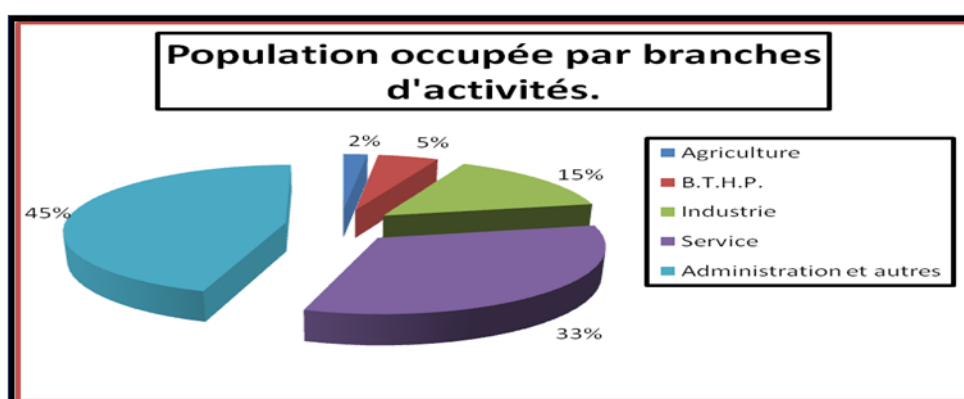


Figure 13 : La répartition de la population occupée par branches d' activité

Source : traitement des étudiants 2014

Tableau 10 : Taux de chômage ou d'occupation.

Population totale	Population en âge d'activité	Population occupée	Taux d'occupation	Taux chômage	Rapport d'occupation
39 285	19 657	15 478	78,74	21,26	1/3

Source : Estimations D.P.A.T. de Boumerdès 2008.

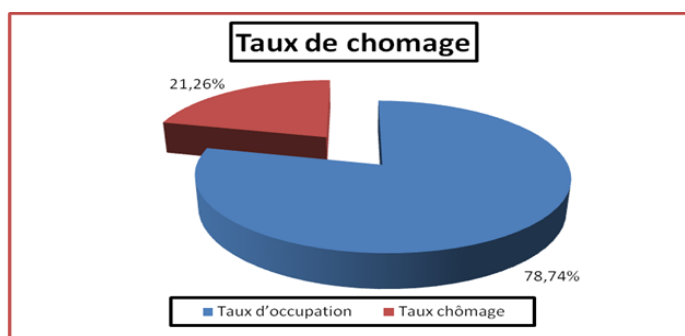
Le tableau et la figure ci-dessus montre que la majorité des occupés, soit 45%, de la commune de Boumerdès exercent dans le secteur de l'administration, tendance observée généralement au chef lieu de wilaya, vu la concentration des équipements administratifs

Les services quant à eux, occupent la seconde place en employant 33% de la population occupée.

Concernant l'industrie, elle occupe 15% de la population, ces derniers travaillent pour la plupart dans les zones industrielles à l'ouest de la wilaya.

L'agriculture et le B.T.H.P. partagent 7% de la population occupée avec 5% pour le B.T.H.P.

C'est un indicateur essentiel des efforts d'investissement.

**Figure 14:** Taux de chômage.

Source : traitement des étudiants 2014.

Le tableau et la figure ci-dessus reflète une situation de l'emploi assez bonne pour un chef lieu de wilaya avec un taux de chômage de 21,26%, et un rapport d'activité de 1/3, rapport légèrement inférieur au taux de la wilaya enregistré qui est de 23,81%.

L'étude de la population est nécessaire dans le sens où elle contribue à l'analyse du mode de vie, les habitudes et du cadre de vie de la commune; elle permet l'élaboration de l'étude prospective ; les exigences à prendre comme base de la future projection.

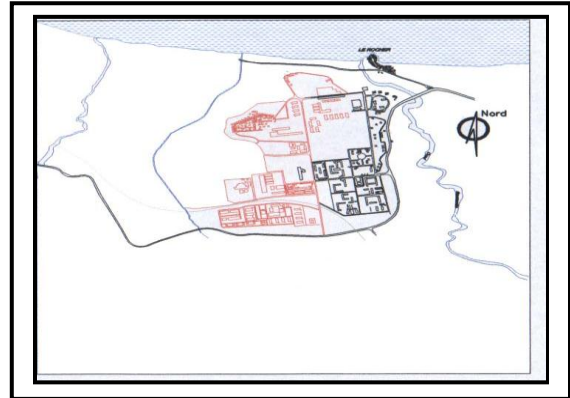
II- 3- L'étude urbanistique :

II.3.1- Aspect historique :

Le développement et la croissance de la ville peuvent être classés en 06 périodes essentielles :

▪ Avant 1960 :

Cette période se caractérise par la présence d'un groupement de maisons individuelles autour d'une place centrale sur une saillie rocheuse, qui a pour nom « Rocher noir ».



▪ 1960-1964 :

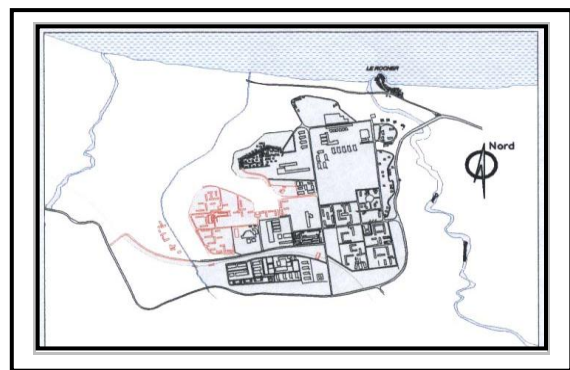
Durant cette période, le rocher noir fut désigné pour abriter l'exécutif provisoire.

Il y a eu la construction de la cité administrative (siège de l'exécutif provisoire et habitations individuelles et collectives) suivant un axe Nord-Sud.

Après l'indépendance, la ville de Boumerdès fut rattachée à la commune de Thénia dont le rôle était d'administrer et de gérer cette ville, mais durant cette période, Boumerdès a vu tous ses locaux désertés devenant ainsi une ville morte ; cela est dû à l'inexistence de lieux signifiants, pouvant répondre aux différentes fonctions urbaines et stimuler la naissance ou la croissance d'une ville.

▪ 1964-1984 :

Durant cette période la gestion de la ville est confiée à la commune de Boumerdès suite à son rattachement à Thénia. Avec la prise en main, par le CAHT (centre africain des hydrocarbures et de textile), la ville devait accueillir les recherches universitaires.



Pour créer une ville universitaire à l'échelle nationale, la ville est confiée à la SONATRACH qui procédera à :

- La création de nouveaux instituts et laboratoires de recherche, tel que : INGM, IAP, INELEC, SNAC....
- La réalisation de deux cités de logements collectifs (cité 1200 logements, cité 20 août) pour les enseignants et les administrateurs.

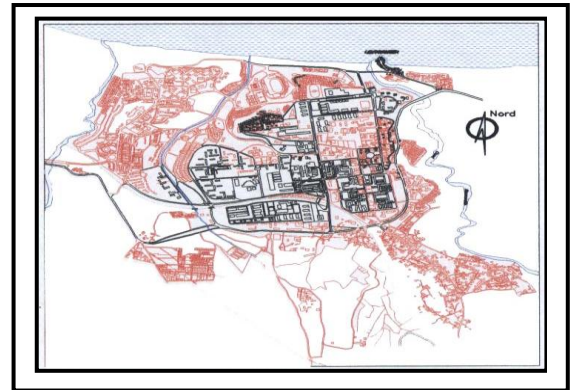
- La réalisation de la nouvelle gare ferroviaire, et le développement de l'axe nord-sud (actuellement Boulevard 1er novembre).

▪ **1984-mai 2003 :**

Boumerdès fût nommée comme chef lieu de wilaya en 1984. Pour cela, et pour répondre aux nouveaux besoins de la commune de

Boumerdès qui a connue un développement accéléré :

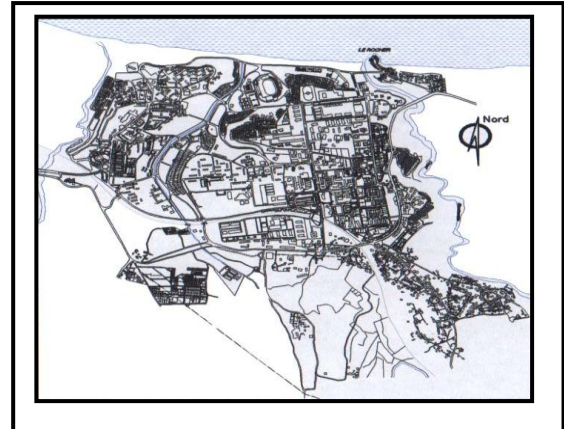
- Occupation du plateau ouest éliminant le tracé agricole préexistant et la réalisation de nouvelles cités d'habitation (cité 800 logements en 1985 et cité 351 logements en 1987).
- Création des coopératives immobilières en 1990 ainsi que le nouvel accès ouest de Boumerdès.
- Réalisation de la nouvelle gare routière
- Construction des 40 et des 60 villas COSIDER ainsi que les logements collectifs.
- Réalisation du projet « *Porte de la ville* » regroupant 756 logements mixtes à Ain Abdallah.
- Création d'un centre d'urgence à la sortie est du chef lieu de Boumerdès.
- L'aménagement du front de mer et la construction de la maison de la culture.
- Création de l'université de Boumerdès et de son extension à la cité Frantz Fanon
- Extension de la ville vers le sud



▪ **Période actuelle 2008 :**

Le séisme du 21 mai 2003, a provoqué l'effondrement d'un grand nombre d'habitation collectif de la cité IBN KHALDOUN

de la cité du 11 décembre 1960, et quelques maisons individuelles à l'Alliliguia.



Et afin de reloger les habitants sinistrés de la commune, des sites chalets préfabriqués sont apparus.

Donc la ville de Boumerdès est développée suivant une chronologie déterminée par des décisions politiques et administratives.

II-3-2- Cadre bâti

II-3-2-1-Situation du parc logement :

Tableau 11 : Situation du parc logement.

Date	Logement	Population	T.O.L. (h/L)
R.G.P.H. 1987	4424	22255	5,03
R.G.P.H. 1998	7219	33539	4,65
31/12/2002	8220	39009	4,75
31/12/2003	7373	39665	5,38
R.G.P.H. 2008	7876	39285	4,98

Source : D.L.E.P de Boumerdès.

Le parc logement de la commune de Boumerdès a doublé durant une période de 15 ans (1987-2002) ce qui a permis d'enregistrer un T.O.L de (4,75) au 31/12/2002, ce T.O.L est inférieur au T.O.L. de la wilaya enregistré en 1998 qui est de (7,73).

Durant la période 2002-2003 la situation du parc logement a connue une régression causée par les pertes enregistrées suite au séisme du 21 mai 2003 évaluées à 1184 logement, soit 14,40% de la totalité du parc. Et delà, le T.O.L. est passé à (5,38).

Le parc de logement de la commune est arrivé en 2008 à 7876 avec un T.O.L de (4,98).

Il est à noter que la ville reçu actuellement des projets de logement en cours d'exécutions.

- II-3-2-2 Les équipements :

Boumerdès bénéficie d'un nombre important d'équipements de divers secteurs d'activités, dont le rayon d'influence dépasse largement le cadre de la commune.

Ces équipements se localisent principalement le long des axes qui structurent la ville.

II – 3-2-2-1-Secteur éducatif :

- Trois (03) jardins d'enfants
- Huit (08) écoles fondamentales élémentaires
- Quatre (04) écoles fondamentales secondaires,
- dont 2 se sont effondrées lors
- du séisme du 21 mai 2003.
- Trois (03) lycées, dont un lycée polytechnique.
- Un C.F.P.A.



Photo05 : Lycée Khalifa

Source : les étudiants 2014

II – 3-2-2-2- Secteur universitaire :

Il constitue un élément clé de la vocation de la commune, avec une forte présence et un rayon d'influence important qui s'étend à l'échelle nationale.



Photo06 : université Mohamed boughera

Source : les étudiants 2014

II – 3-2-2-3-Secteur administratif et de la recherche :

- La wilaya, avec l'ensemble des sièges des directions.
- Le siège de l'A.P.C.
- NAFTAL
- L'office national de géologie
- CETIM
- L'hôtel des finances
- Le tribunal

- L'agence foncière



Photo 07 : siège de la daïra

Source : les étudiants 2014

Les banques (BNA, CNEP, BDL, BCA)

- La daïra
- La poste
- Les impôts

La sûreté de wilaya

- Deux (02) gendarmeries
- Casernes militaires



Photo08 : Siège de G.C.B (SONATRAC)

Source : les étudiants 2014

- La sûreté urbaine

- La protection civile
- La base de vie de la police

- SONELGAZ
- L'agence cadastre
- SONATRACH

- SONAREM

- S.N.M.C.

II – 3-2-2-3-Secteur sportif et socioculturel :

- Une salle omnisports.
- Un parc omnisports.
- Trois (03) stades.
- Une piscine semi olympique.
- Une salle des congrès.
- Une maison de jeune.



Photo 09 : maison de culture

Source : les étudiants 2014

II – 3-2-2-4-Secteur commercial :

- Un marché hebdomadaire- Trois centres commerciaux - Des commerces de proximité

II – 3-2-2-5 -Secteur sanitaire :

- Centre de santé (maternité)
- Quatre centres de santé (médecine générale).
- Centre des urgences
- Une clinique privée
- Une clinique dentaire.

II- 3-3- Lecture des infrastructures :

II-3-3-1 Assainissement :

-Le schéma directeur d'assainissement révèle que Boumerdès possède huit (08) stations de refoulement (SR), prenant en charge les quatre (04) secteurs d'assainissement(secteur du Figuier - secteur de Boumerdès est - secteur de Boumerdès centre - secteur de Boumerdès ouest) existants jusqu'à la station d'épuration (ST.EP).

II-3-3-2- Alimentation en eau potable : (A.E.P.)

La lecture du schéma directeur d'A.E.P. révèle que Boumerdès est alimentée en eau potable en fonction de :

- Une conduite de Ø 400 en provenance du SPIK.
- Trois forages à proximité d'oued Boumerdès.

II-3-3-3Alimentation en électricité :

- Boumerdès est alimenté en électricité par une ligne de haute tension (Alger – Boumerdès), chargée d'une puissance de 60 000 KVA, elle alimente le poste principal n° 181 et poursuit son chemin vers la commune de Si Mustapha.

II-3-3-4Alimentation en gaz :

A l'exception du chef lieu de commune le reste des agglomérations de Boumerdès ne bénéficient pas du gaz de ville.

L'alimentation du poste principale de la ville se fait par le biais d'une conduite de haute pression de Ø 40, à partir d'une conduite de Ø 280 qui traverse la commune dans sa partie sud ouest parallèlement à une autre conduite de Ø 80.

II-3-3-5-Transport en commun :

Boumerdès, par sa proximité de la ligne du chemin de fer et d'un réseau routier important, jouit de deux modes de transport : le transport ferroviaire et le transport routier.

II-3-3-5-1- Le transport ferroviaire :

La commune de Boumerdès est traversée dans sa partie sud-ouest par la ligne de chemin de fer, assurant de cette façon le transit et les échanges vers Alger à l'ouest, et vers Tizi-ouzou, Constantine, Annaba, Bouira et Thénia à l'est.

Cette ligne sera renforcée par le projet de la grande ligne Alger-El Affroun / Thénia.



Photo10 : gare ferroviaire

PDAU de Boumerdès 2008

II-3-3-5-2-Le transport routier :

Boumerdès occupe la partie centrale du périmètre du transport urbain des voyageurs (T.U.V.), créé par l'arrêté du wali n°312 du 25 juillet 1998.

- Le trafic du T.U.V. est assuré par 72 opérateurs, qui circulent dans deux types de

réseaux :réseau interne et réseau externe .



Photo 11: gare routière

Source : étudiants 2014

II-4-Les potentialités touristiques dans la commune de Boumerdès :**II-4-1- Le littoral :**

Boumerdès bénéficie de 15.03 Km² de littoral, constitué principalement de l'ensemble des îlots, du plateau continental ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de 800 m longeant la mer et incluant :

- Les versants de collines et de montagnes visible de la mer et n'étant pas séparés du rivage par une plaine littorale.
- Les plaines littorales de moins de 3 Km de profondeur.
- L'intégralité des massifs forestiers.
- Les terres à vocation agricole.
- L'intégralité des zones humides et leurs rivages dont une partie se situe dans le littoral.
- Les sites présentant un caractère paysager, culturel ou historique.

Le littoral fait l'objet de protection et de valorisation, énoncées par la loi 02-02 du 05 février 2002 ; cette dernière pose les dispositions suivantes :

- Il est interdit de poser atteinte à l'état naturel du littoral qui doit être protégé, utilisé et mis en valeur en fonction de sa vocation.
- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral est également interdite, à moins que la distance les séparant soit de 5 Km au moins sur le littoral.
- Toute implantation d'activité industrielle nouvelle est interdite sur le littoral.
- Sont interdites les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage dans la limite d'une bande de 800 m.
- Sont interdites les voies carrossables nouvelles sur les dunes littorales, les cordons dunaires côtiers et les parties supérieures des plages.
- Sont interdites les routes de transit parallèles aux rivages réalisées sur une distance de plus de 3 Km au moins à partir des plus hauts eaux maritimes.



Photo n°12 : Littoral de Boumerdes (vue d'ensemble).

Source : Site d'internet ; www.vitamine-dz.org.

II-4-2-Les plages :

La commune de Boumerdes est connue par ces plages pittoresques, par l'limpidité des eaux et les espaces verts qui couvrent l'arrière plage, et sont constituées de falaises, plage et d'une succession de petite crique sableuse. Un potentiel de 06 plages autorisées, les plus importants sont :

Tableau 12 : Les plages de la commune

Les plages	Longueur(m)	Limite de plage	Nombres des touristes /an
Boumerdès Ouest	400	Est : les panneaux de protection de plage. Ouest : oued tatarg.	656900
Boumerdès Est	700	Est : Plage B. Sahel. Ouest : Rocher Noir.	655600
Boumerdès Centre	600	Est : Rocher Noir. Ouest : les panneaux de protection de plage.	683600
Figuier Ouest	800	Est : Les rochers. Ouest : Plage B. Sahel.	677000
Figuier Est	700	Est : Cap Blanc. Ouest : Les rochers.	665500
Plage Sahel	600	Est : Centre de repos. « GRF ». Ouest : le Rocher Pourri.	583000
Total	/	/	3921600

Source : direction du tourisme de Boumerdès septembre 2008

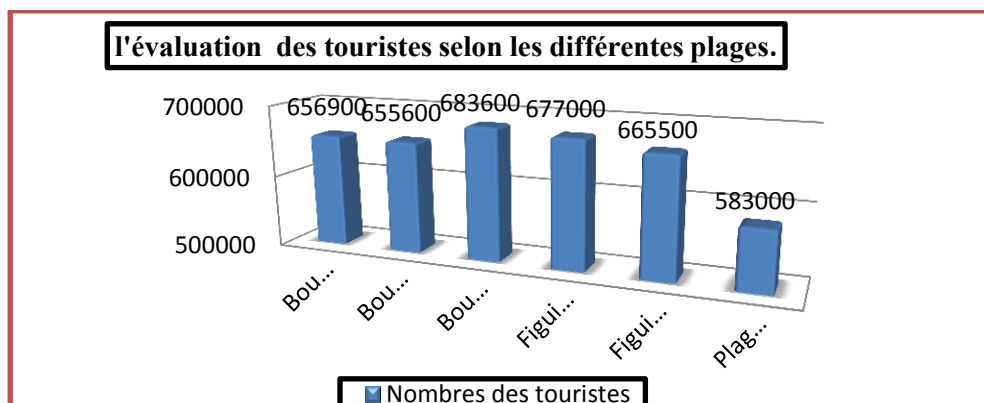


Figure 15:l'évaluation des touristes selon les différentes plages

Source :étudiants 2014

Selon les données de tableau N°08 et la présentation de la figure 15, on remarque que la plupart des plages de Boumerdès sont fréquentés par les touristes, sauf la plage de Sahel à cause de l'absence de sécurité (la présence des forêts).

La plage préférée dans la ville est celle du centre ville à cause de la présence des équipements hôteliers, plus la sécurité en premier lieu.



Photo n°13 : Plage de Boumerdès centre



Photo n°14 : Plage de Sahel

Source : SDAT 2025

II-4-3- Les infrastructures touristiques dans la commune :

II-4-3-1- Les hôtels :

Malgré le nombre peu des infrastructures d'hébergement au sein de la commune, Boumerdès a enregistré durant la période estivale 2008 une population qui s'élève à 7592000 estivant. Elle compte :

- Hôtel SOUMAM avec 220 lits et 62 chambres 45 studios, il est situé près de la (R.N.24) Boumerdès.
- Hôtel Lilas avec 74 lits et 05 suites, situé à la cité 800 logement.
- Hôtel le rocher avec 150 lits et 100 chambres, il est situé près de la (R.N.24) Boumerdès.
- Hôtel Timzrit 88 lits et 52 chambre, situé à la cité Frantz Fanon.
- Hôtel Albatros avec 48 lits, situé à la cité Frantz Fanon.

II-4-3-2- Les restaurants :

Les restaurants sont un élément très important pour développer le tourisme dans les villes. Boumerdès dispose beaucoup des restaurants sur tout ou bord des plages par exemple la plage de Boumerdès centre « Fronde de mère ».

II-4-3-3- Les camps des toiles :

- Il existe a Boumerdès deux camps des toiles ;
- ✓ Camp d'été Mostapha Bacha (El Kerma).
 - ✓ Camp des jeunes et de divertissement (El Kerma).

II-4-3-4- Les maisons des jeunes et de culture :

- Une maison de culture « Rachid Mimoun », qui située en face de la plage centre de Boumerdés.
- Une maison de jeune qui située a la cité de 11 décembre.



Photo 15 : Maison de culture « Rachid Mimoun »
Source : direction de tourisme , Boumerdès.

II-4-3-5- Les agences de tourisme et de voyage :

Il y a quatre de tourisme et de voyage a la commune de Boumerdès :

- + L'agence de tourisme et de voyages « Refadah travel et tourisme ».
- + L'agence de tourisme et de voyages « Top Tours ».
- + L'agence de tourisme et de voyages « Eco Voyages ».
- + L'agence de tourisme et de voyages « Djemila Safar ».

II-4-3-6- Les offices locaux et les associations de tourisme :

Il y a un seule office local :

- + L'office de tourisme de la commune de Boumerdès.

Il y a deux associations de tourisme :

- + L'association « Ecologique » de Boumerdès (AEB).

L'association « Eco Tourisme » de la commune de Boumerdès.

II- 5-L'industrie artisanale et les métiers traditionnels :

Boumerdès est renommée par l'industrie artisanale, de céramique par excellence qui ornemente les parois des maisons et des grandes salles, et d'ustensiles et de certains éléments de décors.

Les artistes de la région tirent partie de la richesse historique en transposant les monuments et les vestiges les plus illustres sur des toiles de peinture.

Boumerdès couvre, faut-il le signifier, des monuments classés patrimoine mondial.

L'industrie artisanale touche aussi l'osier, la poterie, les bijoux traditionnels, le verre et bien d'autres qui font le terroir suscitant l'intérêt et susceptible de drainer de l'investissement.

II-6-Les zones d'expansions touristiques dans la commune :

Le littoral de Boumerdès englobe deux Z.E.T. (zone d'expansion touristique) :

- ✓ **La Z.E.T. ouest** :elle occupe une superficie de 175 Ha, et limitée :
 - Au nord : la mer méditerranée.
 - Au sud : la ligne fictive qui passe à 150m, parallèle à la côte et la R.N.24, l'oued de Boumerdès à la partie est.
 - A l'est : la ligne fictive qui passe par le rocher pourri perpendiculaire à la R.N. 24.
 - A l'ouest : le méridien Lambert 567

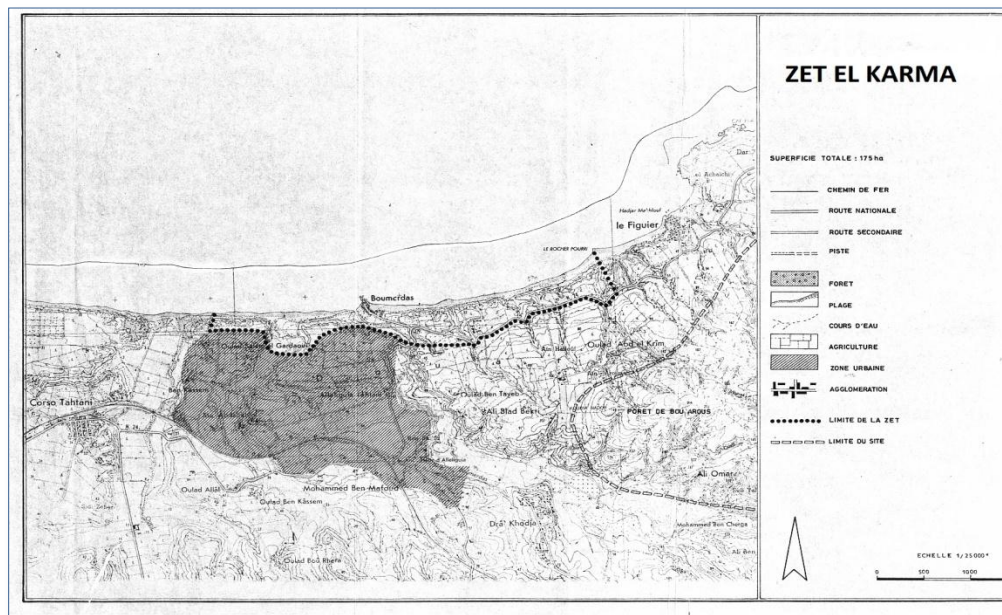


Figure 16:ZET AlKarma ouest

Source : direction du tourisme



Photo 16: La ZET d'El kerma Ouest



Photo 17 : La ZET d'El kerma Est

Source : direction du Tourisme Wilaya de Boumerdès septembre

- ✓ **La Z.E.T. est :** allant de la R.N.24 jusqu'à la mer, limitée :
 - Au nord : la mer méditerranée.
 - Au sud : la ligne fictive qui passe à 150m, parallèle à la côte et la R.N.24, l'oued de Boumerdès à la partie est.
 - A l'est : le méridien Lambert 574.8.
 - A l'ouest : la ligne fictive qui passe par le rocher pourri perpendiculaire à la R.N. 24.

Elle occupe une superficie de 194 ha

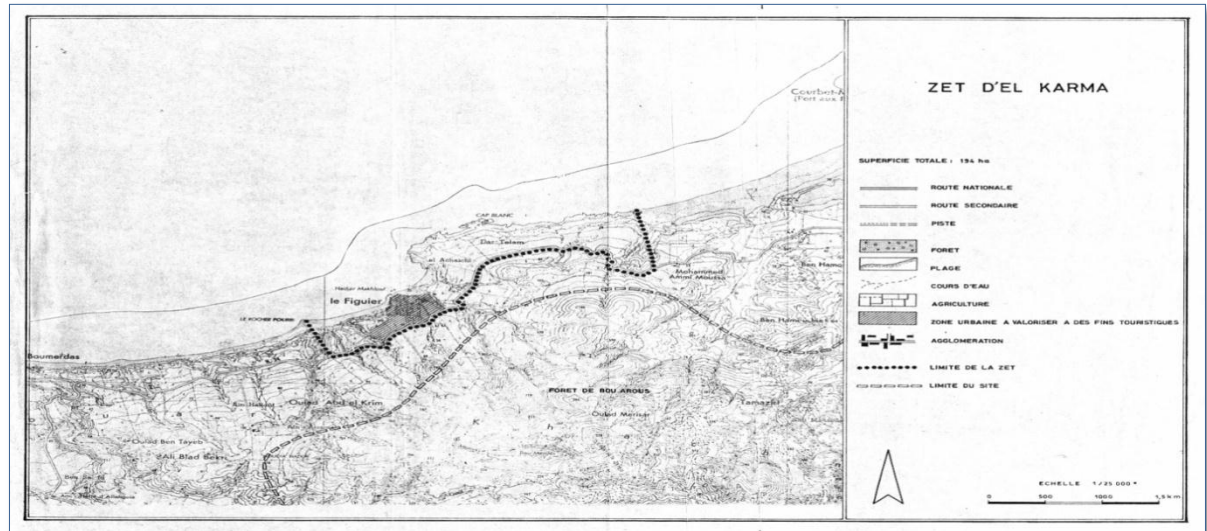


Figure 17:ZET AlKarma est

Source : direction du tourisme Boumerdés

III- L'agglomération secondaire du Figuier :

III-1-L'étude naturelle :

III-1-1- Situation et limites :

L'agglomération secondaire de Figuier située à l'est de chef lieu de la commune de Boumerdés ,il est délimité par :

- La mer au nord.
- La commune de Thenia à l'est.
- Sahel de Boumerdés à l'ouest
- La forêt au sud.

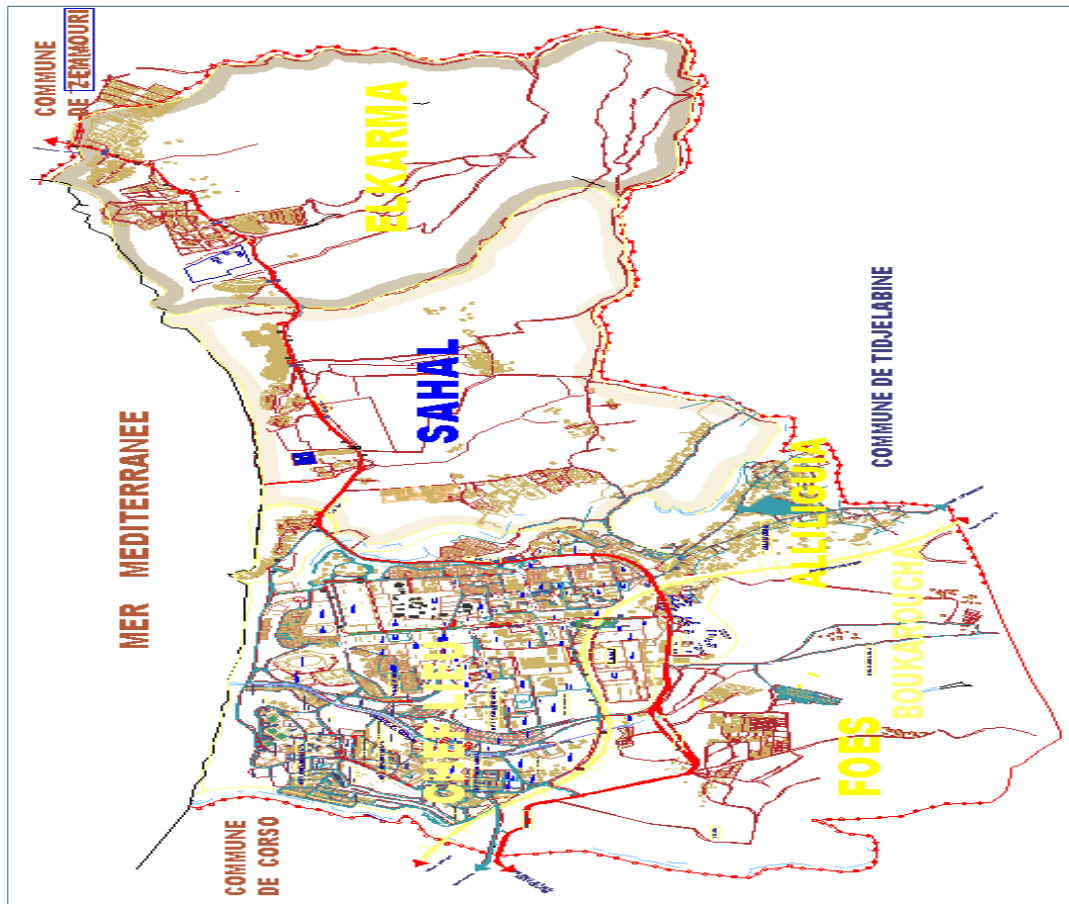


Figure 18: Situation et limites d'EL Karma

Source : PDAU de Boumerdès

Elle joue le rôle d'un centre secondaire du chef lieu afin de renforcer le maillon de l'armature urbaine. Sa proximité de la plage lui procure un caractère essentiellement estival.

L'attribution du statut d'un centre secondaire, a donné naissance à un grand nombre de groupements d'habitations, ainsi qu'à certains nombres d'équipement (programme du P.D.A.U. 98), après saturation du chef lieu.

III-2- L'étude urbanistique :

III-2-1- Cadre bâti :

III-2-1-1- Habitat :

Il s'organise suivant deux typologies :

-L'habitat collectif :

- La cité des 90 logements
- La cité des 150 logements



Photo18 : cité 350lgs

Source : les étudiants 2014

- La cité des 70 logements

La cité des 122 logements

- La cité des 350 logements

- La cité des 40 logements (en cours)

- **Habitat individuel :**

- Les 120 villas EPLF (en cours)

- La cité des 92 logements El-Kerma (en cours)

- Un certain nombre de villas situées

dans l'ancien noyau.



PHOTO19 : cité 120villas et des 92lgmt

Source : les étudiants 2014

III -2-1-2-Les équipements :

- Deux (02) écoles fondamentales élémentaires

- Un C.E.M.

- Une salle de sport

- Un centre de santé

- Un CFPA (hôtellerie et artisanat)

- Un bureau de poste annexe.

- Une mosquée

- Une gendarmerie.

- Annexe A.P.C.



Photo20 : CFPA (hôtellerie et artisanat)

Source : les étudiants 2014

III-2-2- Lecture des infrastructures :

III-2-2-1-Assainissement :

- Ce secteur est assaini en deux parties :

La première partie est reliée à trois (03) stations de refoulement, la SR6 qui refoule les eaux récoltées vers la SR4 par le biais d'un collecteur de Ø 160 en PVC. Un autre collecteur de refoulement Ø 200 en PVC chemine les eaux de la SR8 vers la même station, dès qu'il rejoint la RN24 il devient gravitaire Ø 300.

Un collecteur Ø 300 refoule les eaux récoltées au niveau de la SR4, le long de la RN24, vers la boîte de branchement du Sahel ; à la quelle se raccorde un autre collecteur Ø 160 en PVC ; en provenance du Figuier et parallèlement au premier ; qui refoule les eaux récoltées par la SR5.

A la sortie de cette boîte de branchement, se raccorde un collecteur Ø 200 en PVC, il refoule les eaux à partir de la SR7. Les eaux poursuivent leur chemin, par la suite, d'une manière gravitaire en direction de la SR1

III-2-2-Alimentation en eau potable : (A.E.P.)

Composé d'un double réservoir d'une capacité de 2x300 m³ reliés à une station de reprise.

Un troisième réservoir, le réservoir du Figuier haut d'une capacité de 500 m³, complète ce dispositif.

L'alimentation de ce secteur est faite par le biais de trois conduites, deux en acier galvanisé de Ø 150 et Ø 200, la troisième en PEHD de Ø 315.

A partir du réservoir du Figuier haut une conduite en PEHD de Ø 315 se dirige vers le programme de logement 350 Fades, 170 LSP, lotissement AGF et 120 villas EPLF.

- Le figuier est alimenté aussi par l'électricité et de gaz .

III-3- Les potentialité touristique :**III-3- Les plages :**

Tableau N°13 : Les plages de Figuier

Les plages	Longueur (m)	Limite de plage	Nombres des touristes
Figuier Ouest	800	Est : Les rochers. Ouest : Plage B. Sahel.	677000
Figuier Est	700	Est : Cap Blanc. Ouest : Les rochers	665500

Source : direction du tourisme de Boumerdès septembre 2008

III-3-2- Les camps des toiles :

Il existe a Boumerdès deux camps des toiles ;

- ✓ Camp d'été Mostapha Bacha (El Kerma).
- ✓ Camp des jeunes et de divertissement (El Kerma).

IV- Analyse et interprétation de questionnaire :

Selon les moyens et le facteur de temps, nous avons pu distribuer le questionnaire à 40 habitants , et 20 questionnaires pour les touristes et 05 questionnaires pour les responsables des 05 hôtels existants à Boumerdès .

Partie I : concerne les habitants du site :

1-pour chacun des points suivants dites si ELKARMA n'a pas un manque :

	Suffisant	Moyen suffisant	Pas suffisant
L'offre hôtelière			
Les potentialités touristiques			
La diserte en matière de transport			
Le patrimoine historique			
Espace de détente (jardin public. espaces verts)			

Tableau 14 : L'offre hôtelière

L'offre hôtelière	Effectif	Pourcentage
suffisant	0	0%
Moyen suffisant	10	25%
Pas suffisant	30	75%
Total	40	100%

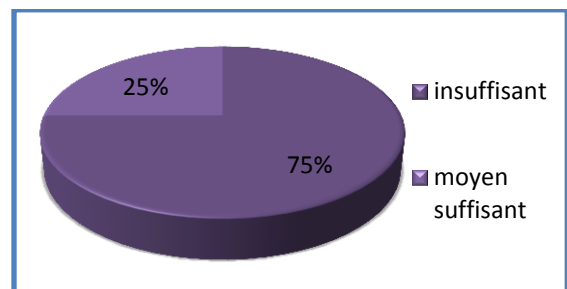


Figure 19 : L'offre hôtelière

Interprétation : On remarque que 75% des habitants affirment que l'offre hôtelière est insuffisante. 25% disent que l'offre hôtelière est moyen suffisant (camp d'été Mostapha Bacha – camp des jeunes et divertissement) au niveau de EL Karma .

Tableau 15 : les potentialités touristiques

les potentialités touristiques	Effectif	Pourcentage
suffisant	18	45%
Moyen suffisant	15	37,5%
insuffisant	07	17,5%
Total	40	100%

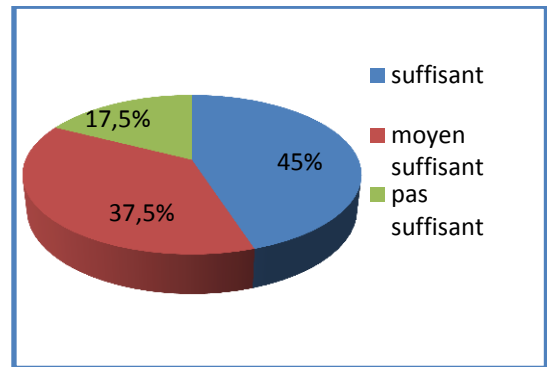


Figure 20 : potentialités touristiques.

Interprétation : 45% des habitants disent que les potentialités touristique sont suffisants 37,5% disent moyen suffisant . il faut valoriser les potentialités touristiques existantes .

Tableau 16 : la disserte en matière de transport

la disserte en matière de transport	Effectif	Pourcentage
suffisant	05	12,5%
Moyen suffisant	25	62,5%
Pas suffisant	10	25%
Total	40	100%

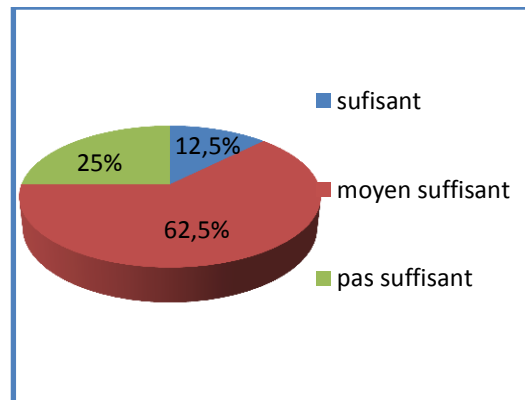


Figure 21 : l'offre de transport.

Interprétation : 25% des touristes disent que l'offre de transport est moyen suffisant 10% des touristes disent que l'offre de transport est insuffisant .On constate que, l'offre de transport est insuffisant .

Tableau 17 : le patrimoine historique

le patrimoine historique	Effectif	Pourcentage
suffisant	0	0%
Moyen suffisant	15	37,5%
Pas suffisant	25	62,5%
Total	40	100%

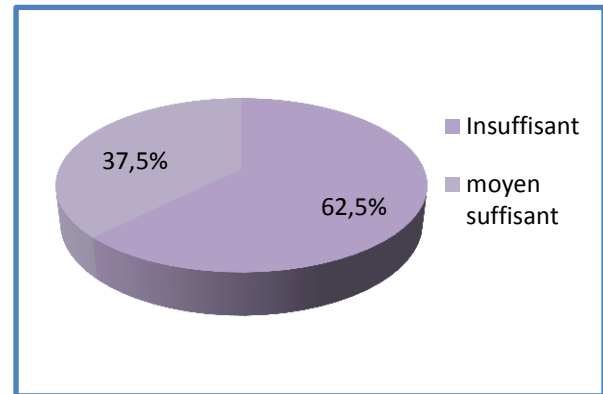


Figure 22 : patrimoine touristique

Interprétation : on constate que EL Karma n'a pas un patrimoine historique car

EL Karma est connu cette essor après le séisme de 2003 et la saturation avant terme de ACL de Boumerdés.

Tableau 18 : Espace de détente (jardin public – espaces verts)

Espace de détente (jardin public – espaces verts)	Effectif	Pourcentage
suffisant	00	00%
Moyen suffisant	05	12 ,5%
Pas suffisant	35	87,5%
Total	40	100%

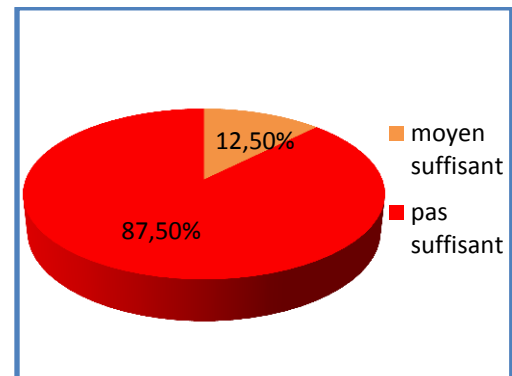


Figure 23 : Espaces de détente et de loisir

Interprétation : Selon le graphique, %87 ,5 de population dit qu' il ya un manque flagrant des espace de loisir et de détente.

2/ Quelles sont les conditions qu'il faut se vénération dans les projets touristiques ?

Tableau 19 : les conditions dans les projets touristique .

les conditions	Classement	pourcentage
Création des emplois	01	55%
respect la culture locale	02	25%
Préservation de l'environnement	03	20%

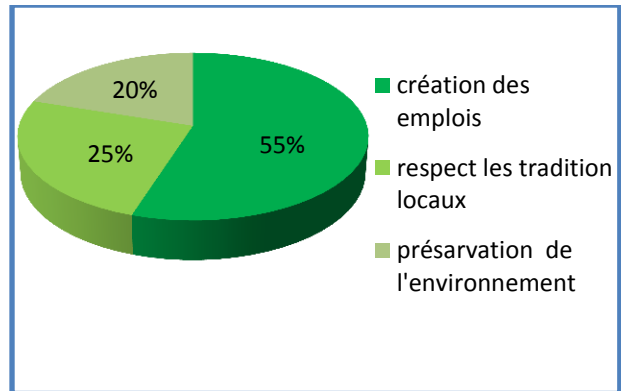


Figure 24: les conditions dans les projets touristiques.

Interprétation : 55% des habitants considèrent la création des emplois le premier condition qu'il faut se vénération dans les projets touristiques , et 20% des habitantats voient que la préservation de l'environnement la condition qu'il faut réaliser dans les projets touristiques .

3/ Est-ce qu'il ya des effets négatifs sur la culture locale Provoqué par les touristiques ?

Tableau 20: les effets négatif sur la culture locale.

Les effets négatifs	Effectif	Pourcentage
oui	25	62,5%
non	15	37,5%
Total	40	100%

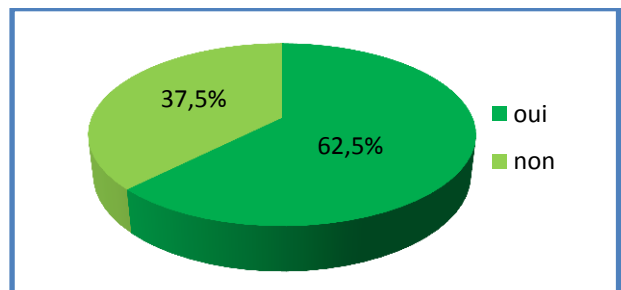


Figure 25 : les effets négatifs sur la culture locale.

Interprétation : Selon le graphique, %62 ,5 de population dit que il ya des effets négatifs sur la culture locale Provoqué par les touristiques. Ces effets représentent la pollution de plage - et la rejets des déchets des comportements négatifs (non respect des familles) qui sont faits par les touristes.

4/ Est -ce que vous encouragez l'existence d'une interaction pour échanger les intérêts professionnels et culturels avec les touristes ?

Tableau 21 :l'échange culturel.

L'échange culturel	Effectif	Pourcentage
oui	35	87,5%
non	05	12 ,5
Total	40	100%

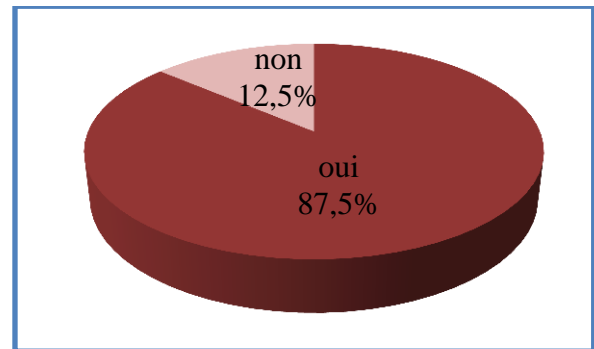


Figure 26 : l'échange culturel.

Interprétation : Selon le graphique, %87 ,5 des habitants sont satisfaits de faire un échange culturel avec les touristes, ce que affirme l'enjeu socio-culturel de l'aménagement touristique.

Partie II : concerne les responsables d'hôtel :

-Durant la saison estivale es que l'hôtel affiche toujours complot ?

Tableau 22:l'offre hôtelière

l'hôtel affiche toujours complot	effectif	pourcentage
Oui	04	80%
Non	01	20%
Total	05	100%

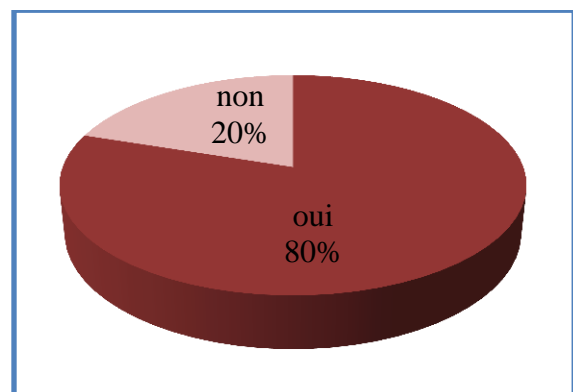


Figure 27 : l'offre hôtelière

Interprétation : Selon le graphique, 80% du responsable dit que son hôtel affiche toujours complot pendant la saison estivale à cause du nombre peu des infrastructures d'hébergement (5hôtel) au sein de la commune et la forte demande.

2-es ce que il ya trop de demande ?

Tableau 23:La demande en matière d'infrastructures d'hébergement.

trop de demande	effectif	pourcentage
Oui	04	80%
Non	01	20%
Total	05	100%

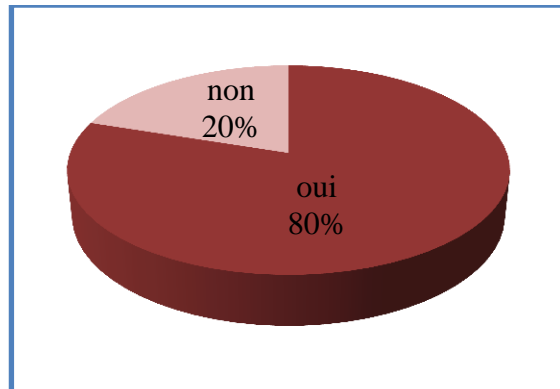


Figure 28: la demande d'infrastructures d'hébergement.

Interprétation : Selon le graphique, 80% du responsable dit qu' il ya trop de demande (nationale et internationale).

3-Qu'est ce que le touriste veut visiter durant son séjour ?

Tableau 24 :les sites visités

les sites visités	Classement	pourcentage
La mer	01	60%
Les montagnes	02	20%
Les forêts	04	05%
Les sites archéologiques	03	15%

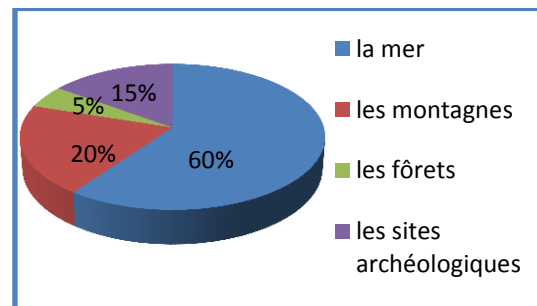
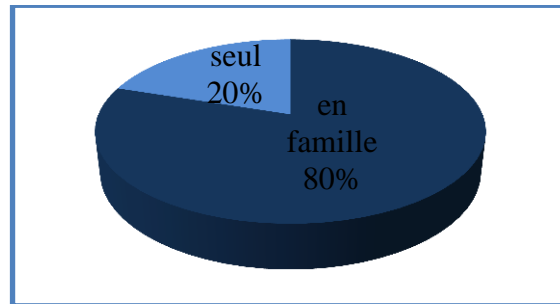


Figure 29 : les sites visités par les touristes

Interprétation : Selon le graphique, 60% de touristes préfèrent la mer, donc on constate que le tourisme balnéaire est la forme le plus répondeue à Boumerdés ,20%des touristes préfèrent les montagnes ,15%des touristes préfèrent les sites archéologiques. Tout forme du tourisme est possible à Boumerdés.

Partie III : concerne les touristes

- vous êtes venus seul ou en famille ?



Interprétation : 80% des touristes sont venus en famille , et 20% sont venus seul

Il ya pas des endroits pour accueillir ces familles .

1-combien dure votre séjour ici ?

-la majorité des touristes disent qu'ils vont rester entre une semaine et 20 jours

Interprétation : on constate qu'il ya une grande demande (hébergement – restauration-espace de loisir.....), et Boumerdés par ses potentialités, elle constitue un espace propice pour l'émergence et le développement des opportunités d'investissement dans différents secteurs essentiellement de l'industrie touristique.

2-quel est l'endroit de votre séjour ?

-Tableau 25 : les endroits de séjour

l'endroit de séjour	effectif	pourcentage
hôtel	04	20%
camping	02	10%
Chez des proches et des amies	09	45%
Louer un logement	05	25%
total	20	100%

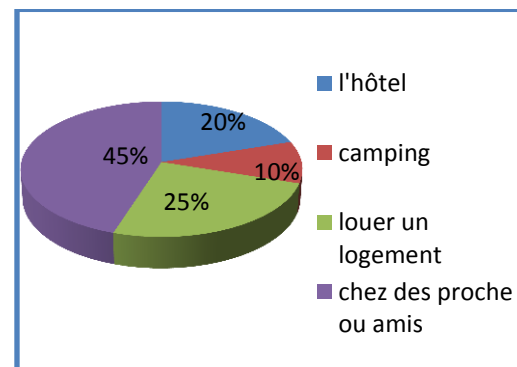


Figure 30: les endroits de séjour

Interprétation :selon le graphique 45% des touristes préfèrent rester chez des proches ou amis et 25% préfèrent de louer un logement à cause de l'insuffisance des infrastructure d'hébergement et ses prix sont pas à la porté des touristes.

4- pour quoi vous avez choisi Boumerdés ?

Tableau 26 :des raison de choix de Boumerdés

L'endroit de séjour	effectif	pourcentage
La mer	10	50%
Les montagnes	06	30%
Les forêts	01	5%
Les sites archéologiques	03	15%
total	20	100%

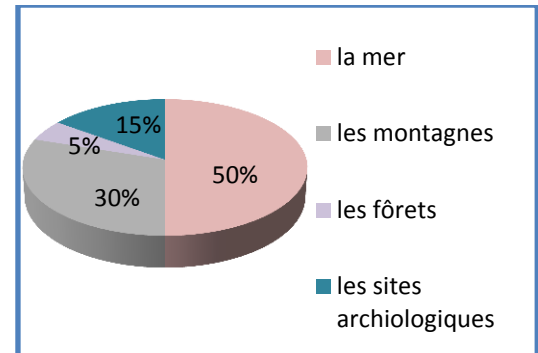


Figure 31 : des raison de choix de Boumerdés

Interprétation : selon le graphique 50% des touristes ont choisi Boumerdés pour la mer donc Boumerdés reste une destination balnéaire de premier ordre. Et 15% des touristes ont choisi le tourisme climatique et de montagne grâce à des nombreux sites montagneux, 15% des touristes ont choisi Boumerdés pour les sites archéologiques par ce que Boumerdés se caractérise par un patrimoine culturel riche et varié, les autre ont choisi Boumerdés pour ses forêts.

5- Comment était votre accueil ?

Tableau 27:l'accueil des touristes.

L'accueil	effectif	pourcentage
Bon accueil	12	60%
Simple accueil	05	25%
Mauvais accueil	03	15%
total	20	100%

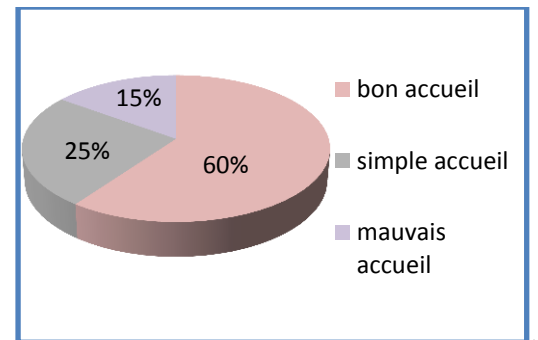


Figure 32 : l'accueil des touristes.

Interprétation :selon le graphique 60% des touristes ont trouvé un bon accueil sont à Boumerdés (l'existence d'une culture touristique). 25% sont satisfait de l'accueil qu'ils ont trouvé à Boumerdés, 15% des habitants disent que leurs accueil par les habitants locaux était mauvais.

6- Quels sont les problèmes que vous avez rencontré durant votre séjour ?

Tableau 28 :les problèmes rencontrés

Les problèmes	effectif	pourcentage
Problème de sécurité	08	40%
Problème de transport	05	20%
Les prix d'hébergement et de restauration sont élevés	04	25%
Mauvais accueil des habitants	03	15%
total	20	100%

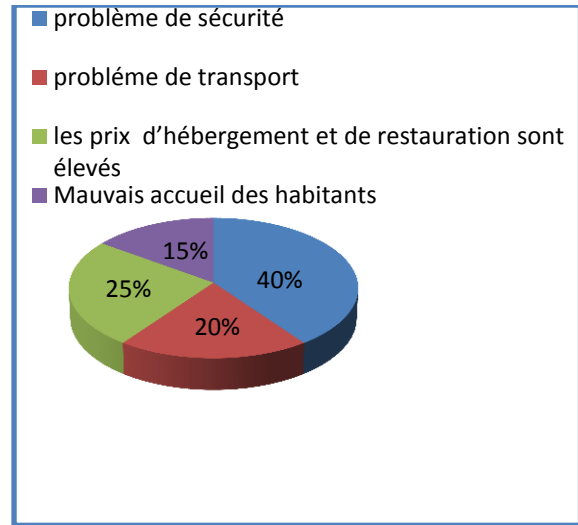


Figure 33 : les problèmes rencontrés

Interprétation :selon le graphique 40% des touristes affirment qu' il ya un problème de sécurité (des agression), 25% des touristes disent qu'il ya un problème dans les prix qui sont élevées , 20 % des touristes disent qu'il ya un problème de transport donc il faut améliorer l'offre de transport , 15% des touristes disent qu'il ont rencontré un mauvais accueil .

7- Les prix de produit touristique sont à votre porté ?

Tableau 29 :Les prix de produit touristique

	effectif	pourcentage
Oui	03	15%
Non	17	85%
Total	20	100%

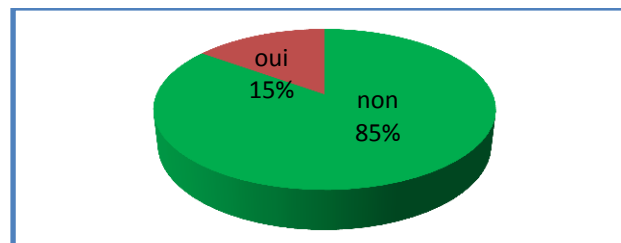


Figure 34 : Les prix de produit touristique

Interprétation : 85% disent que les prix du produit touristique sont élevés.

8-Il ya –t-il des endroits d'accueil fournissant des informations nécessaires

(des dépliants) sur la ville de Boumerdés ?

Tableau 30 : Les endroits d'accueil

trop de demande	effectif	pourcentage
Oui	00	00%
Non	20	100%
Total	20	100%

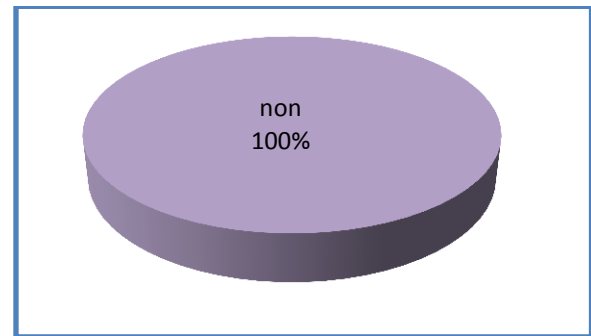


Figure 35 : Les endroits d'accueils

Interprétation : tous les touristes n'ont pas reçu des dépliants sur les sites touristiques locaux. donc il faut encourager l'investissement privé pour créer une concurrence.

9- quel type de tourisme préférez- vous :

Tableau 31 : les types de tourisme préférés .

Type de tourisme	effectif	pourcentage
Tourisme culturel	02	10%
Tourisme balnéaire	08	40%
Tourisme de loisirs et détente	04	20%
Tourisme d'affaire	06	30%
total	20	100%

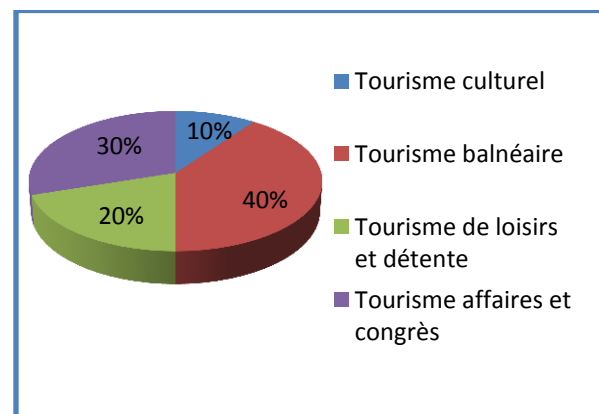


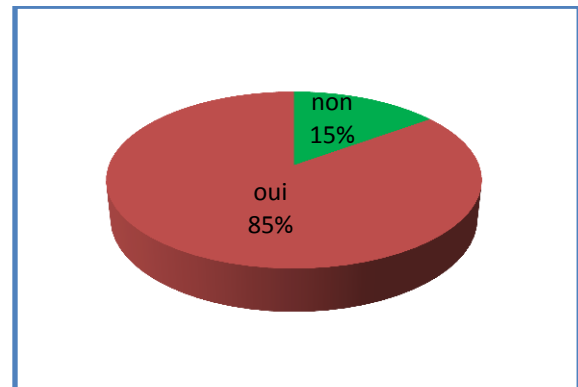
Figure 36 : les types d'accueil

Interprétation : 40% des touristes préfèrent le tourisme balnéaire, 30% des touristes préfèrent le tourisme d'affaire , 20 % des touristes disent que le tourisme de loisirs et de détente est adéquate à Boumerdés , 10% des touristes préfèrent le tourisme culturel .

10- voulez-vous revenir autre fois ?

Tableau 32 : le routeur autre fois

trop de demande	effectif	pourcentage
Oui	17	85%
Non	03	15%
Total	20	100%

**Figure 37** : le routeur autre fois

Interprétation : 85% des touristes veulent revenir autre fois à Boumerdés malgré l'insuffisance d'infrastructure, 15% des touristes ne veulent pas autre fois à Boumerdés.

- Les résultats du questionnaire :

Après l'analyse de questionnaire, on a pu mettre en évidence les points suivants :

- 1- Boumerdés contient des atouts et une demande touristiques considérables.
- 2- Boumerdés ne dispose pas des établissements d'accueil allant de l'hébergements, jus qu'à l'organisation de circuits touristiques et de voyages.
- 3- Les problèmes de sécurité, des prix, de transport qui freinent le développement du secteur touristique à Boumerdés.
- 4- Boumerdés une destination balnéaire de premier ordre, grâce à ses plages qui se terminent par des caps et des prolongements rocheux.
- 5- Boumerdés se caractérise par un patrimoine culturel riche et varié, de par l'existence de plusieurs sites archéologiques.
- 6- L'absence d'une culture touristique chez les habitants locaux.
- 7- La mauvaise gestion de produit touristique.

Conclusion du chapitre:

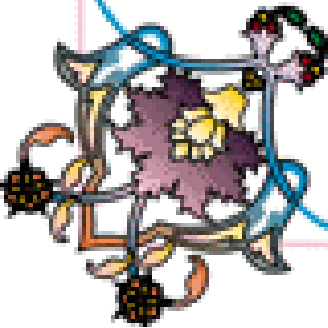
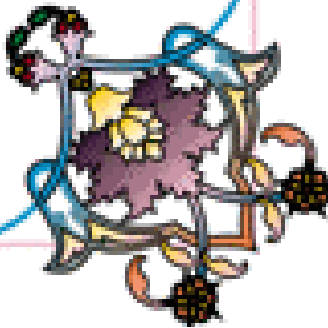
De par sa situation géographique privilégié (située au bord de la mer et flan des montagne.) et ses importantes ressources naturelles et historique, la wilaya de Boumerdés recèle des potentialités touristiques lui permettant d'en favoriser l'exploitation, la promotion et le développement.

Malheureusement, après une lecture du son territoire, nous constatons :

- Une situation régionale spécifique.
- Un littoral de 15,03 Km², et de largeur minimale de 800m.
- La commune de Boumerdès alimenté presque par tous les réseaux.
- Situation dans une zone sismique.
- Faible niveau d'exploitation des potentialités touristiques.
- La mentalité existante dans la commune et l'absence d'une culture touristique.
- Elkarma possède des potentialités naturels assez importantes vu les caractéristiques qu'elle présente, ces dernier furent protéger par les lois 02-02 du 05 février 2002 et 03-03 du 17 février 2003, et toute intervention doit s'inscrire dans le cadre de cette législation, en prenant en compte la morphologie du site, la nature du sol, l'importance de son couvert végétal, et les risques auxquels elle est exposé.
- Promouvoir l'industrie artisanale.



Chapitre III : Projet excutif

- Introduction
 - L'étude analytique du site
 - Programation du projet
 - Principes d'aménagement
 - Plan d'aménagement
 - cahier de charge
 - Recommandations
- 
- 

Introduction :

A travers le diagnostic sur la réalité de secteur touristique à Boumerdés que nous avons fait et les résultats que nous avons obtenu au niveau de la wilaya en général et la commune en particulier, donc notre intervention est la suggestion d'un projet touristique, qui peut contribuer de promouvoir du secteur touristique à Boumerdés. Pour réaliser notre projet nous avons suivi la démarche suivante :

- ✓ l'étude analytique du site.
- ✓ programmation du projet
- ✓ principes d'aménagement
- ✓ plan d'aménagement.
- ✓ cahier de charge.

I-L 'Etude analytique

1-Motivation de choix du site :

- Noter secteur d'étude est proposé comme une zone d'expansion touristique.
- La nature juridique du site « étatique ».
- La situation ZEST à l'agglomération secondaire de Figuier qui caractérisé par ses potentialités touristique et son caractère semi-urbain loin de la nuisance de ACL de Boumerdés.
- Figuier est alimentée par tous les réseaux (gaz – eau potable – assainissement).
- L'insuffisance des infrastructures d'accueils et d'hébergement au niveau de Figuier.

I-2- Présentation générale du site

I-2-1-Situation de site :

-Wilaya : Boumerdés

-Daira : Thenia

*Délimitation : Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansions touristiques.

Apour délimitation :

-Au Nord : La mer méditerrané

-Au Sud : La RN n° 24

-A l'Est : Le méridien Lambert

-A l'Ouest : La ligne fictive qui passe par le Rocher pourri, perpendiculaire à la RN n°24.

***Caractéristiques du site :**

Le Projet Exécutif

- Superficie : 85 ha
- Nature juridique : La direction du tourisme

- Infrastructures de base :

- **Accessibilité :**
 - Terrestre : à partir de la RN 24
 - Aérienne : l'aéroport international Houari Boumediene
- **Electricité :** une ligne électrique aérienne de 30 KV longe la RN24
- **Alimentation en eau :** l'agglomération d'EL Karma est alimentée par une conduite de 150 mm à partir du réservoir de Boumerdés dont la capacité est de 2000 m³
- **Assainissement :** le réseau d'évacuation des eaux à El Karma est en mauvaise état + automatique important le plus proche se trouve à Boumerdés.

- Potentiels touristique :

- Une plage bien abritée de sable fine, de bonne qualité et de couleur foncé sa capacité journalière est de 4000 baigneurs.
- L'arrière plage est constitué de terres agricoles, d'arbustes et une agglomération à caractère touristique.
- Proximité de la zone forestière de Bou Arous abritant le gibier pour la chasse.

- Les photos sur le site



Photo 21,22 : des photos de site d'intervention

L'étude Analytique

Plan du Situation de ZEST : Le portefeuille foncier touristique de la Wilaya comprend des espaces destinés exclusivement à l'investissement touristique et hôtelier, et dix « 10 » zones d'expansion touristiques déclarées et délimitées par le décret exécutif 88/232 du 15/11/1988.



Figure 38 : Les (ZEST) du littoral de la wilaya de Boumerdés

L'étude Analytique

La Nature Juridique :

Les terrains de notre site sont des terrains étatiques « la Direction de Tourisme »

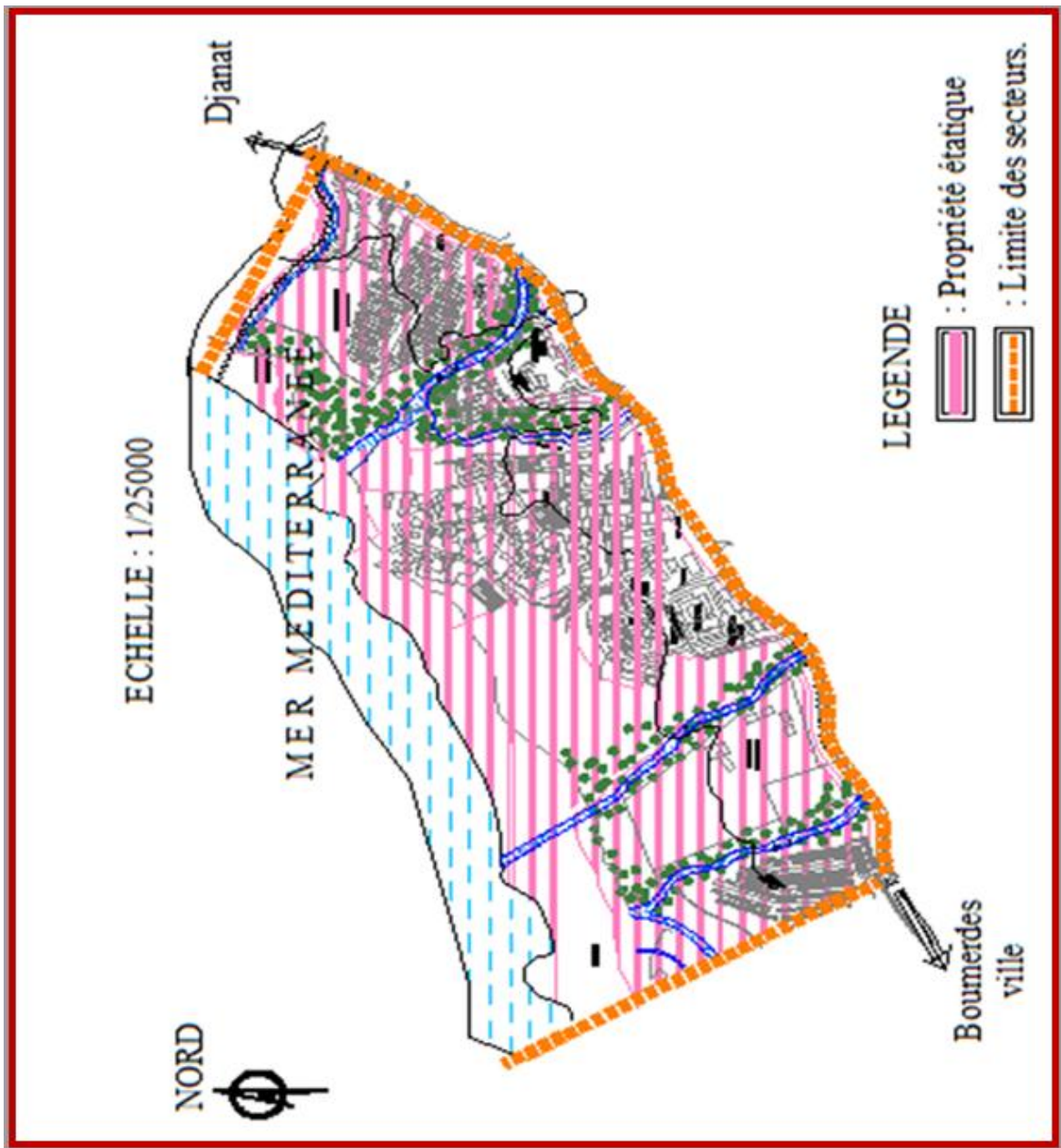


Figure 39 : La Nature Juridique

L'étude Analytique

La topographie de terrains : Le site est caractérisé dans son ensemble par des terrains de pente variables, et moyennes comme il est caractérisé par deux chaabas qui traversent, l'une sur sa limité Est et l'autre sur sa partie Ouest.

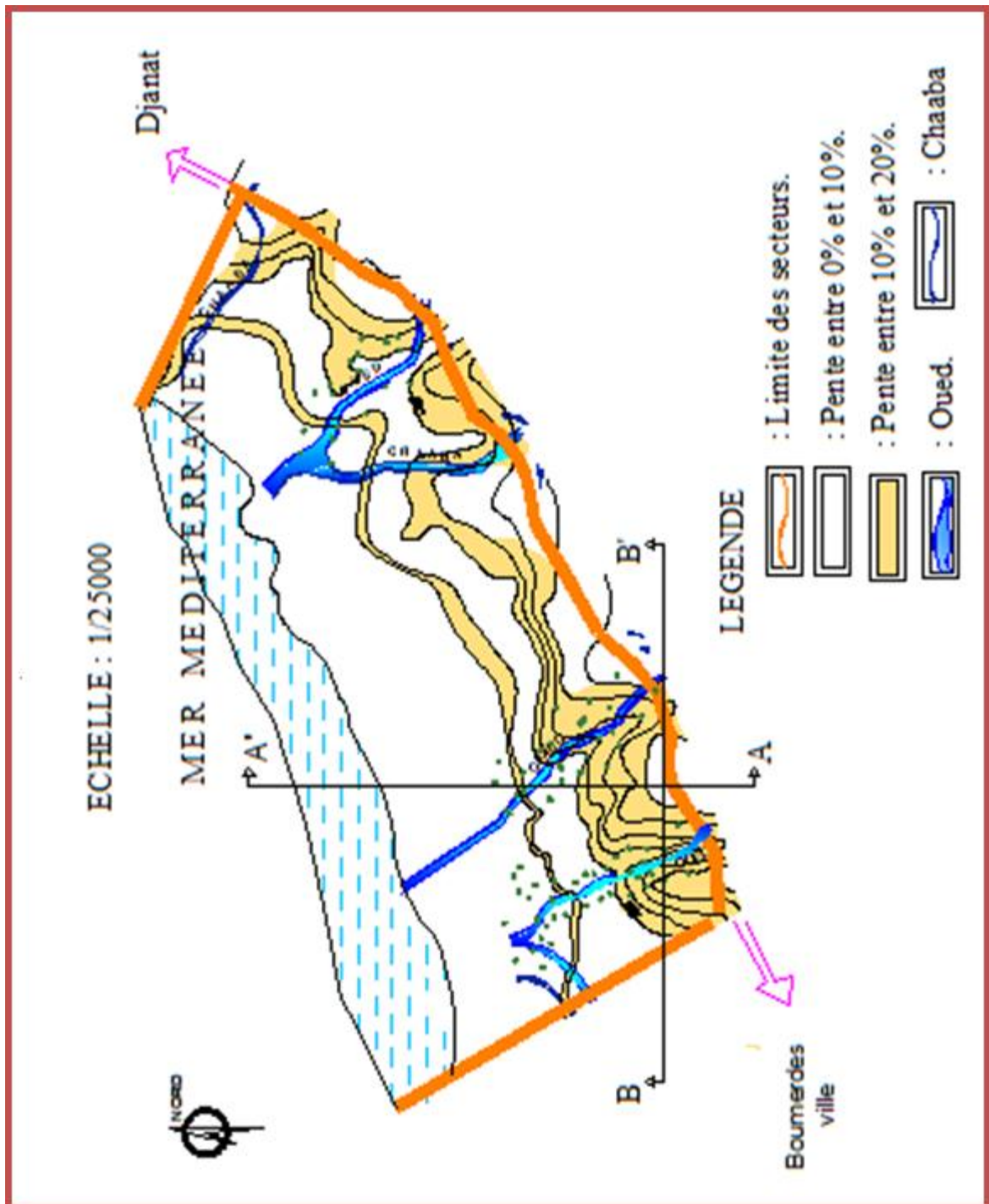
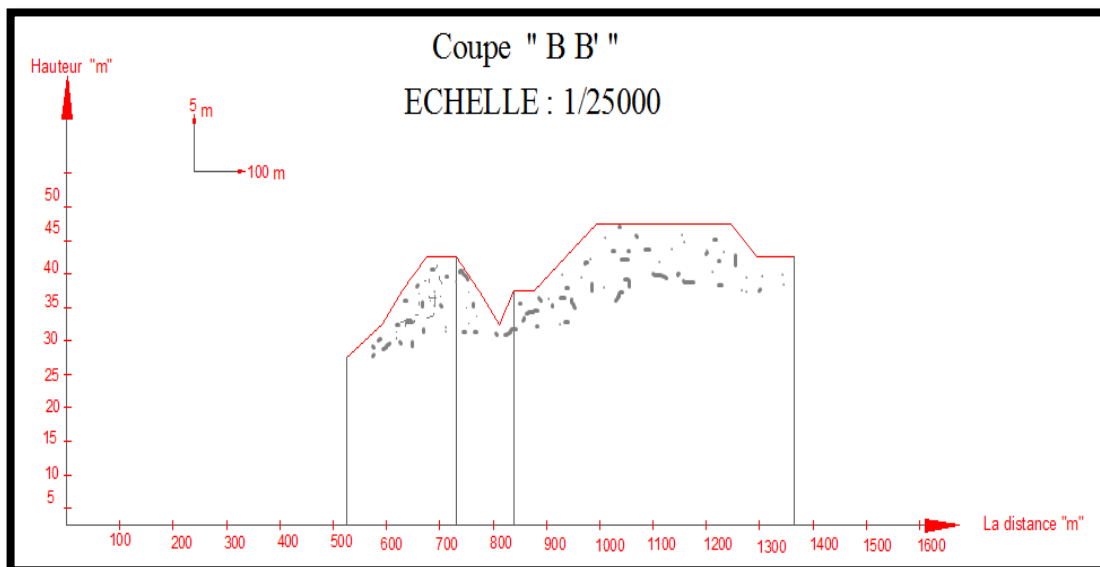
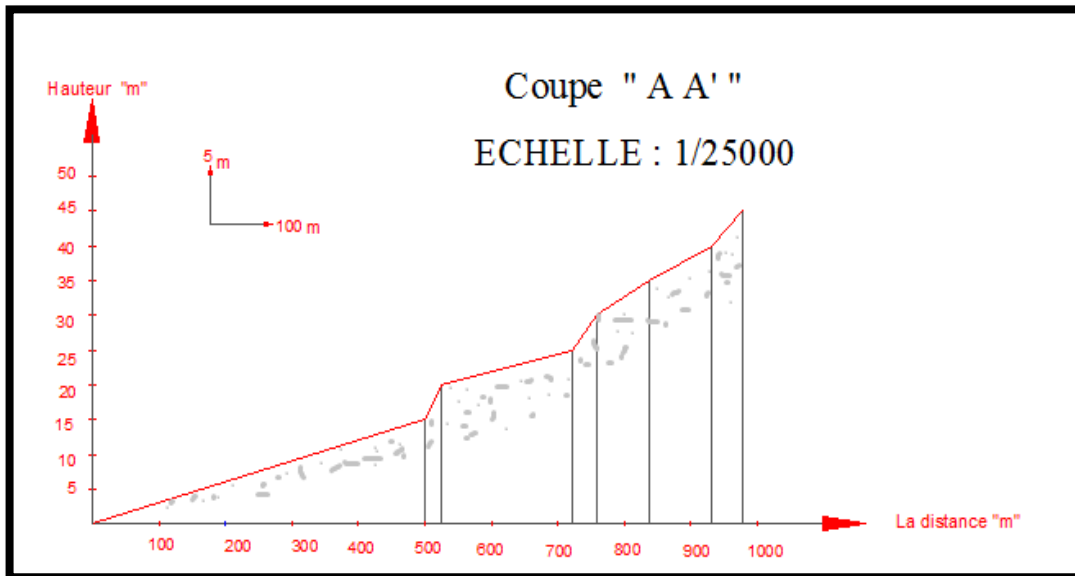


Figure 40: Levé Topographique

L'étude Analytique

Les Coupes Topographique



Source : Les étudiants 2014

L'étude Analytique

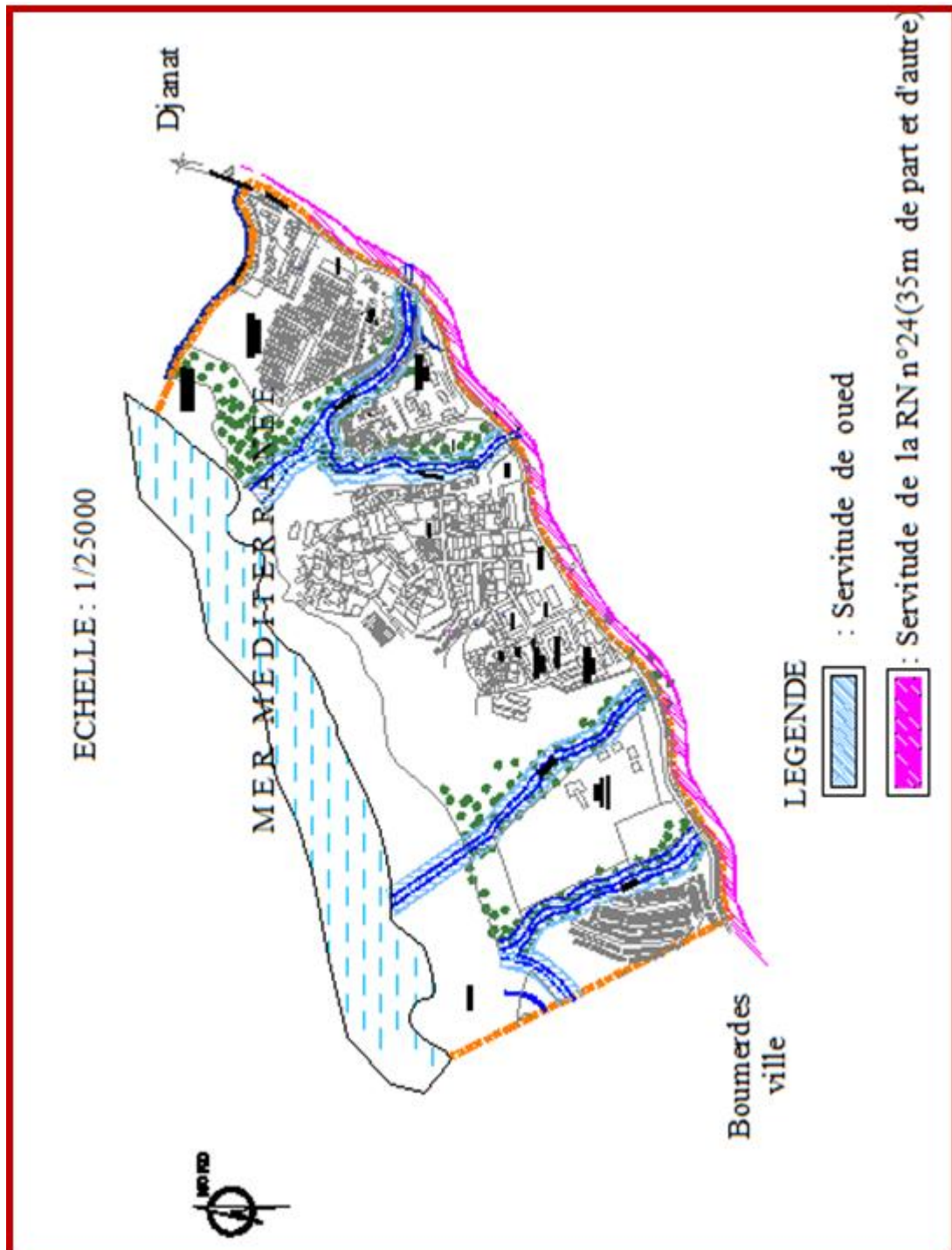


Figure 41 : les servitudes

L'étude Analytique

L'état de fait : la ZEST de el karma est occupé par des logements et des « équipements » qui n'ont pas un caractère touristique.

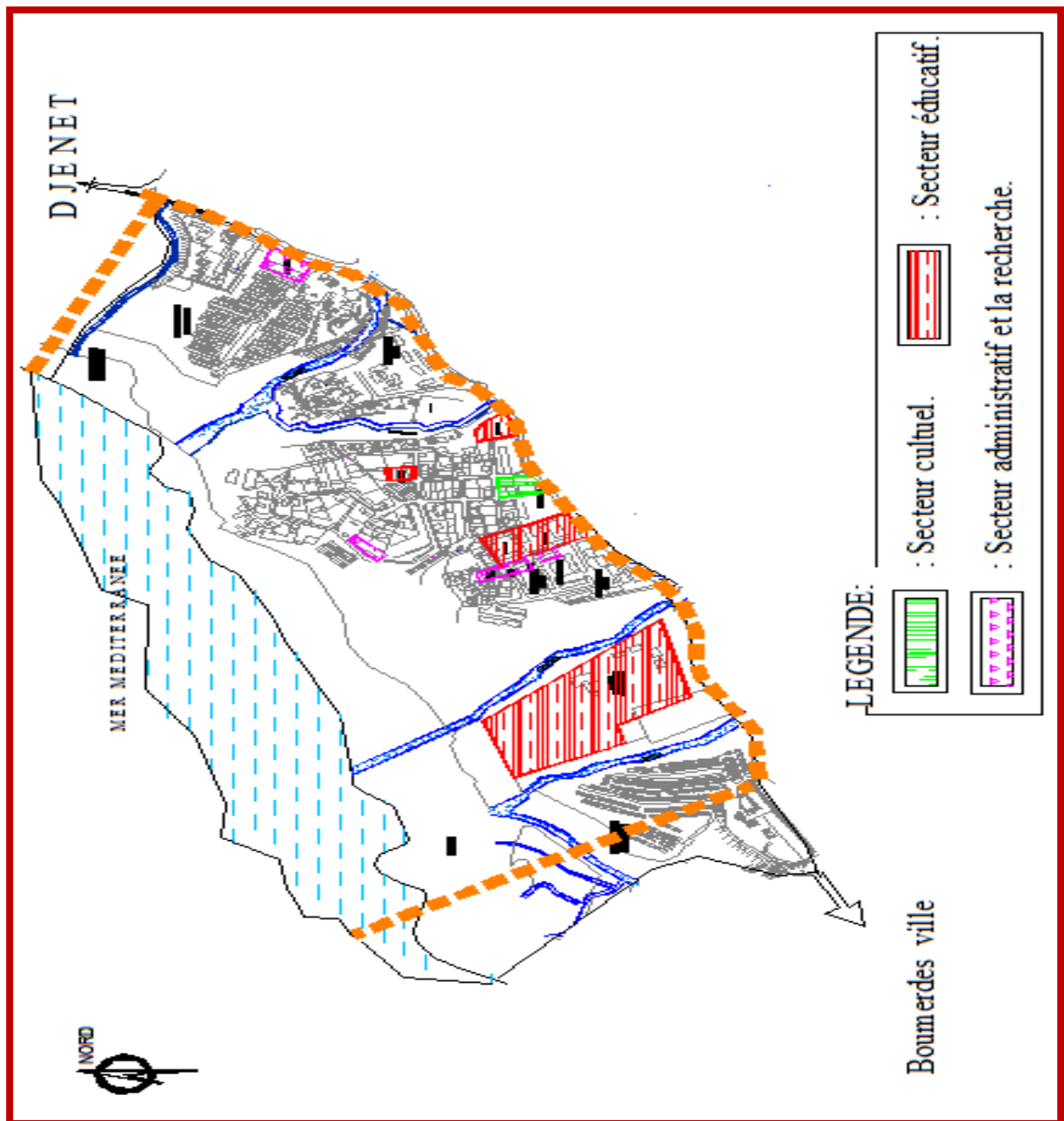


Figure 42 : l'état de fait

L'étude Analytique

L'environnement Immédiat : le secteur d'étude est situé à l'Est de la ZEST Est, ils occupé une superficie de : 31ha

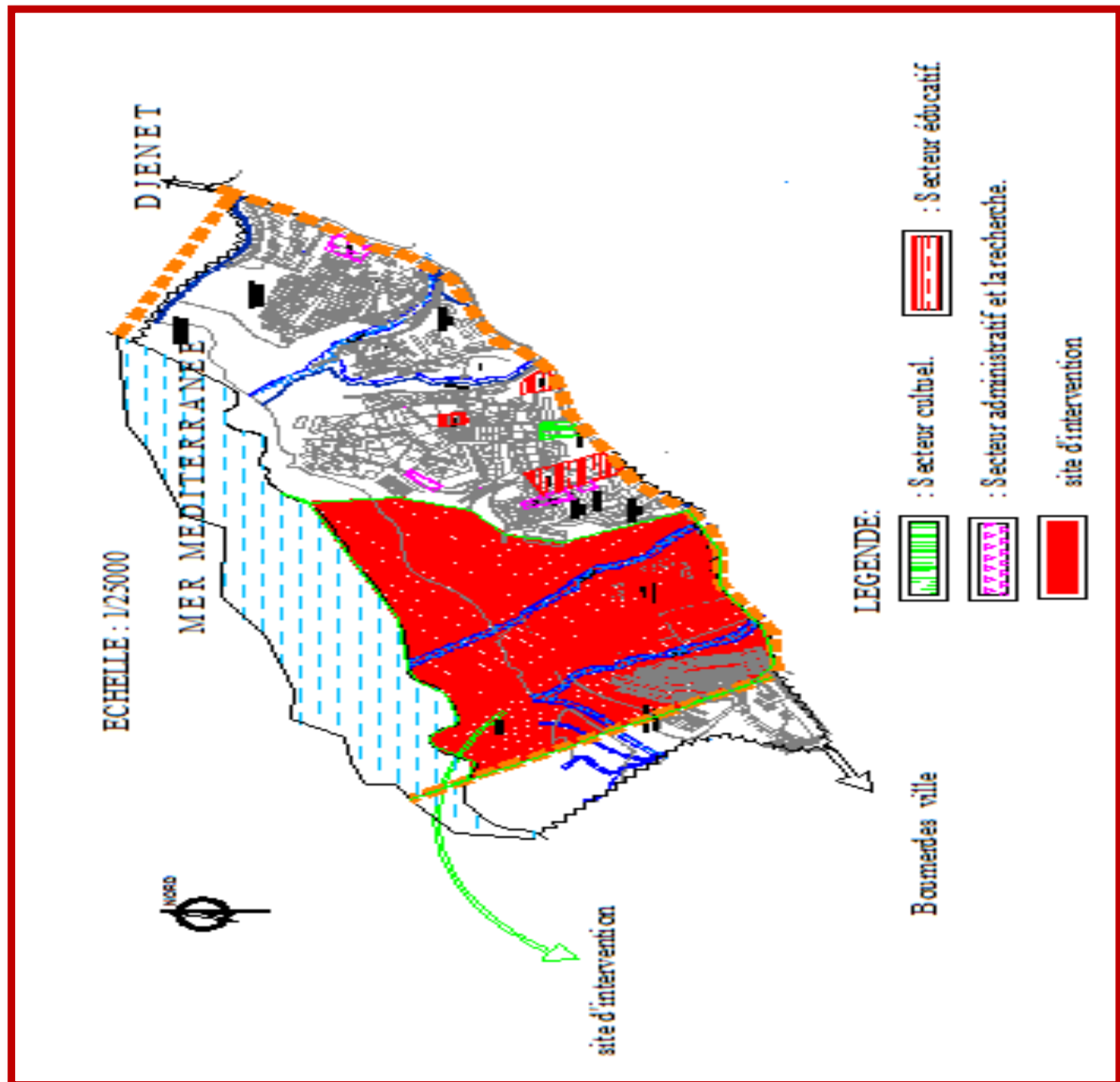


Figure 43 : La Situation De Site d'intervention Par Rapporte A ZEST EST

II-Programmation

On a fait la programmation selon :

- ✓ Les objectifs de projet
- ✓ Les cas d'études que nous avons déjà vu « Zemouri, Agrioun » et autres études « Aokas, ZET Ziralda »
- ✓ Conclusion d'analyse de la commune de Boumerdés
- ✓ Questionnaire

II-1- Des données sur le site d'intervention

Tableau 33 : des données sur le site d'intervention

ZEST de Figuier « El karma » Est à Boumerdés		
Surface des servitudes	126800 m ²	12.68 HA
Surface constructible	133400 m ²	13.34HA
Surface construite	49800m ²	4.98HA
Surface total de site	310000 m²	31.00 HA

II-2- Programmation Des équipements

- Nombre de touristes qui visitent la plage figuier Est : **665500** touristes (direction du tourisme septembre 2008)

On a : $665500/365=2000$ touristes par jour

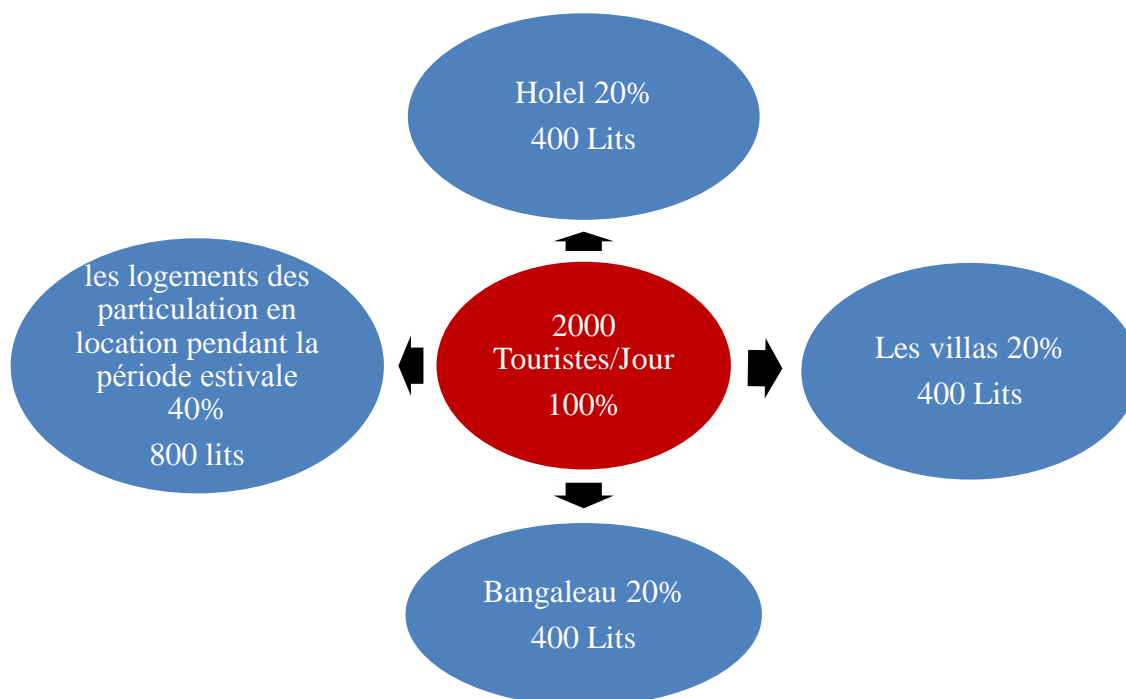


Tableau 34 : programmation des équipements

Les équipements		Nombre	Capacité lits	Nombre de chambres	Nombre d'étages	Surface m ²	Surface bâti	CES	COS
L'hébergement	Hôtel****	01	400	200	R+4	25000	8500	0.25	0.57
	Bangalaw	34	400	-	R+1	3400	100		
	Les villas	34	400	-	R+0	4100	120		
Zone commerciale	Restaurant	01	-	-	R+1	4000	2500	0.53	0.86
	Centre commerciale	01	-	-	R+2	12000	2000		
	Centre artisanat traditionnel	01	-	-	R+1	2000	1000		
Zone de loisir	Parc d'attraction	01	-	-	-	10000	-	-	-
	Centre de colonne de vacance	01	-	-	R+0	5000	-	-	-
Centre logistique		01	-	-	R+1	2000	-	0.6	1.25
Centre secours		01	-	-	R+0	60	60	01	01
Restaurant		01	-	-	R+0	700	550	0.78	0.78
des kiosques		11	-	-	R+0	561	51	-	-
Les toilettes		04	-	-	R+0	60	60	-	-
Superficie total des équipements		68881 m²							

Tableau35 : programmation des voiries, des parkings ,et des espaces communs

Affectation		Norme	Nombre de parking	Superficie m ²
Les parkings	Hôtel****	1place /3chambre	66	820
	bangalaw	1place / bangalaw	34	425
	Les villas	1pkg/1 villas	34	425
	Zone commerciale	1pkg/ 50 m ²	240	3000
	Zone de loisir	1pkg/ 6 personne	300	3750
Les voiries et les trottoirs		26680		
Les espaces verts et des espaces communs		29400		
Total		133400		

Principes d'aménagement :

On a essayé de proposer un projet touristique composé à trois zones principal, adéquates à la topographie.

-l'élément de liaison : élément physique « des voiries »

- ✓ Zone EST pour d'hébergement
- ✓ Zone Nord pour loisir
- ✓ Zone Sud-ouest pour le commerce

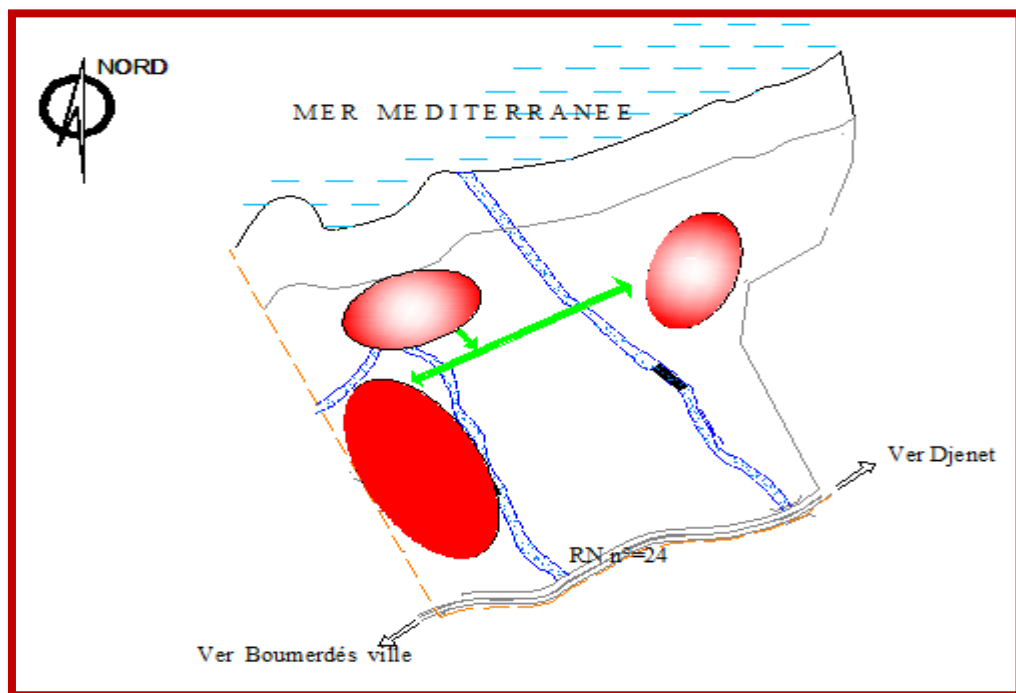


Figure 44 : principe de zonage (multi noyaux)

Le Projet Exécutif

- **les accès:** on a proposé deux accès à partir RN n°24 une accès à l'est de site et l'autre à l'ouest
- **l'accessibilité :**
 - création d'une voie parallèle avec RN n°24 et la mer
 - des voies secondaires proposées pour faciliter la circulation. Et liaison entre Les équipements.
 - zone de parking pour chaque ilot

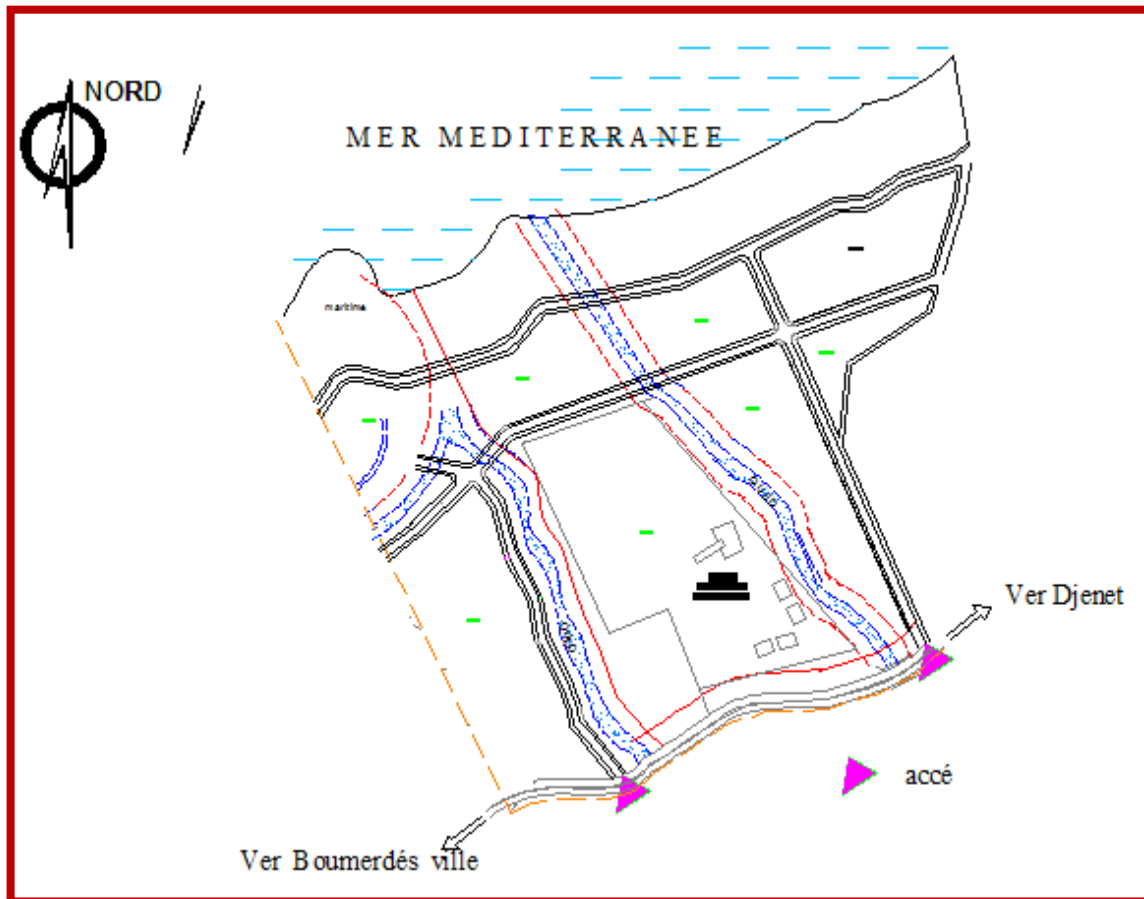


Figure 45: Les Accès

- **L'orientation :**
Pour l'orientation des équipements on a essayé de créer une Persée visuelle vers la mer

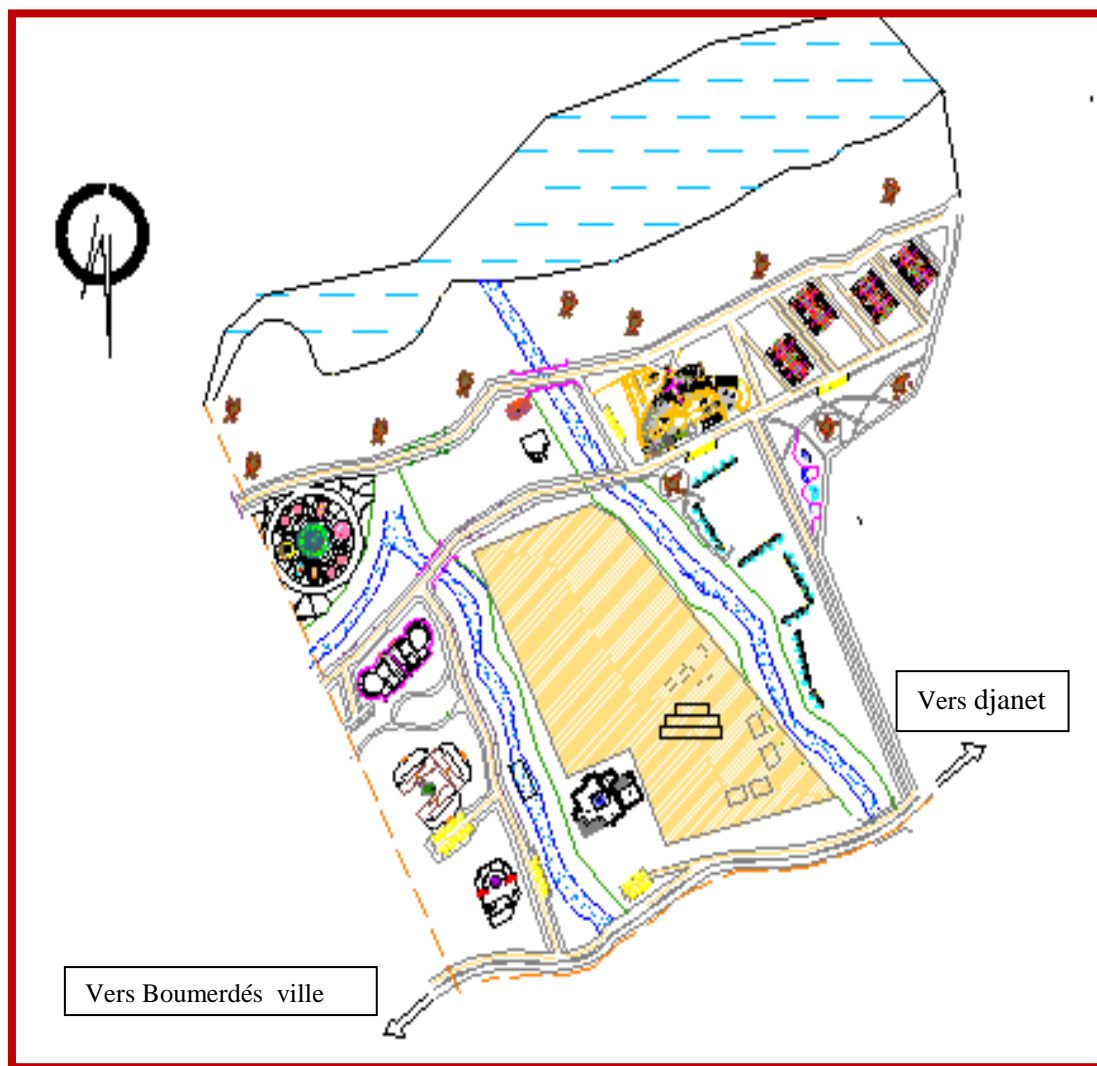


Figure 46: L'orientation

- Végétation :

- implantation sur toute la ZEST

- rôle de protection par apport aux servitude (l'érosion de sol) au niveau de oued .

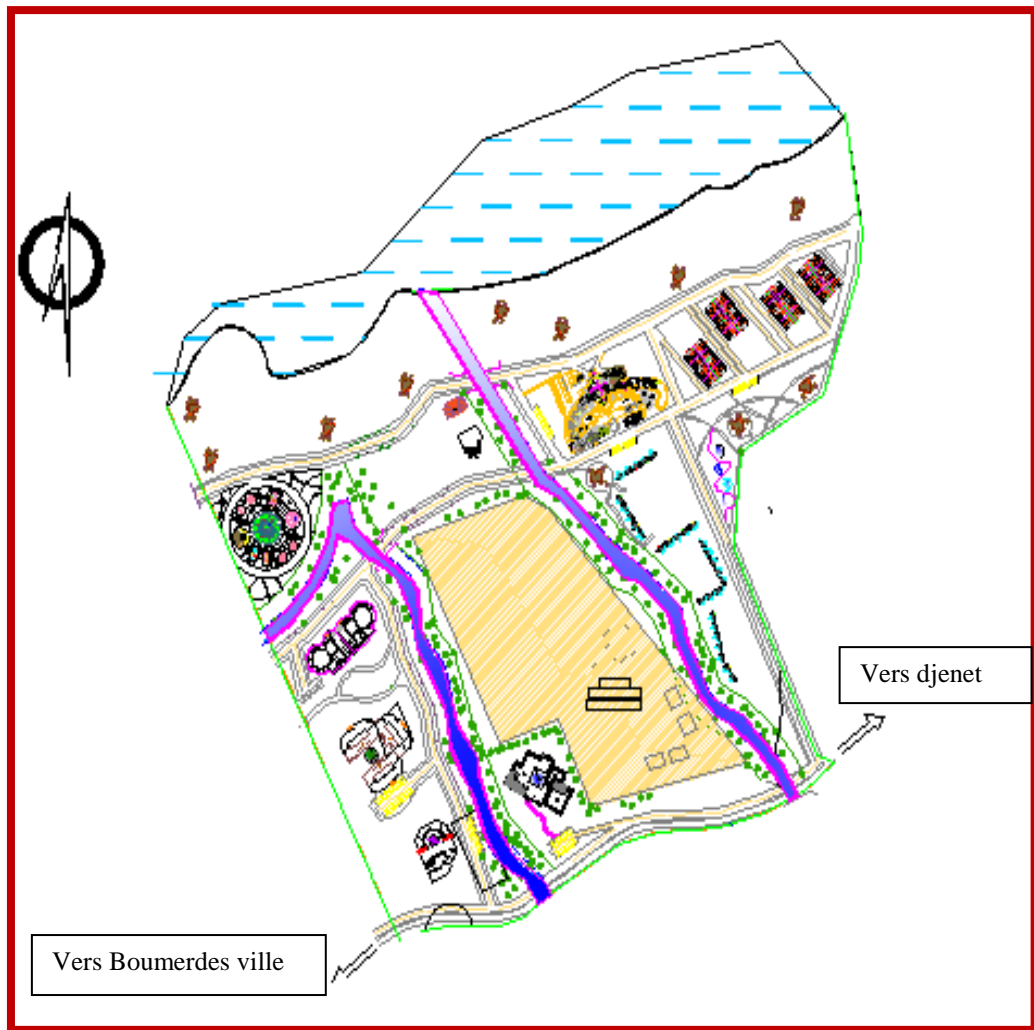


Figure 47: végétation

La ZEST de Figuier est est en total adéquation avec un développement touristique hôtelier et de loisirs, auxquelles peuvent se joindre des activités commerciales

Projet exécutif

Cahier des charges :

Est un document réglementaire pour suivre les projets et afin d'assurer une exploitation optimale son importance réside dans l'application des formes juridiques et législatives dans le domaine de l'aménagement et d'urbanisme.

- Article 01:

1) Situation et limite

- Délimitation : Décret n°88-232 du 5 Novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansions touristiques.

A pour délimitation :

- Au Nord : La mer méditerrané
- Au Sud : La RN n° 24
- A l'Est : Le méridien Lambert
- A l'Ouest : La ligne fictive qui passe par le Rocher pourri, perpendiculaire à la RN n°24.

-Article 2 :

1) les bâtiments :

- Il faut utiliser de matériaux respectueux de l'environnement.
- prendre en compte les caractéristiques architecturales de la région
- Eviter de laisser les déchets de construction et d'autres matériaux contaminés , ou même de contribuer à la pollution .
- Tout les bâtiments sont antisismiques.

- Article 3 : Equipements

- le respect de positionnement de l'équipement proposé dans le schéma d'aménagement.
- encourager les propriétaires d'activités et de métiers avec exonération fiscale traditionnels et d'assurer la commercialisation du produit
- la gestion des établissements hôtellerie par la direction de tourisme

Projet exécutif

Article 4 : Espaces libres

1) espaces verts

- Maintenir la répartition des espaces verts et également les surface préservé sous la forme proposée .
- Sélection et plantation d'arbres et de plantes appropriées pour la région et le travail sur la durabilité de la verdure
- L'investisseur assume l'entretien et la gestion des espaces verts

2)aire de jeux

- ameublement des aire de jeux tel que proposé dans le schéma d'aménagement
- assurer la sécurité des enfants

3) espace public

- Doit respecter les endroits spécifiés dans le schéma d'aménagement
- La couverture de gazon naturel planté

Article 5 : les routes

- utilisation des éléments naturels dans le carrelage qui distingue fortement endurance et l'absence de besoin d'entretien contenue
- le respect pour le type de mobilier proposé dans les surfaces, ce qui correspond à des caractéristiques du patrimoine local.
- alimentation des routes par l'éclairage public.

Article 6: réseaux divers

- servitudes doivent être respectées pour les différents réseaux
- Installation de l'éclairage sur les places publiques et les ruelles
- la création de réseaux reliant les différents (électricité, gaz, eau, eaux usées)
- les eaux usée doit être traiter et réutiliser pour l'irrigation

Article 7: les servitudes

- respecter les droits de servitude
- la surface des servitude doit être occuper par espace vert et parking de stationnement

Projet exécutif

Article 8: les déchets

- la collectes des déchets dans les lieu qui leur sont confie et sont collectée sur une base permanent.
- la participation des bénéficiaires dans le maintien de la propreté de l'environnement

Article 9: utilisation interdites

- empêche la création de bruit ou les nuisances qui sont incompatible avec la nature de l'intimité et le confort et lieu de divertissement
- respecter les limites de chaque zone ciblée pour une activité donnée et ne pas être dépassé.

Recommandations et orientations

- Le développement de tourisme balnéaire est le principal objectif de notre projet touristique dans la commune de Boumerdes

Notre analyse sur l'état du tourisme dans la commune de Boumerdes a permis d'avoir une idée sur les problèmes du secteur touristique et aussi sur les besoins des touristes nationaux ainsi la population locale, et comprendre le phénomène de changement de destination pour notre population ainsi nos émigrés vers les pays voisins comme la Tunisie et le Maroc

Nous proposons certaines recommandations à plusieurs échelles que nous croyons

Nécessaires pour le développement touristique dans littorale de la commune de Boumerdes.

En matière d'infrastructure :

nous proposons le développement de l'infrastructure routière, pour satisfaire le besoin de déplacements surtout pour la période estivale.

En matière de protection de l'environnement

-Lutte contre l'extraction de sable au niveau des plages

-La mise en place des stations de recyclage des déchets solides

Enfin l'encouragement des investissements dans des usines de recyclage, et des déchetteries participerons à la sauvegarde de l'environnement

en plus de la création de nombreux emplois.

En matière de l'aménagement touristique

-il faut créer un tourisme d'affaire pour organiser des congrès et des séminaires internationaux ce qui nécessite de réaliser des hôtels luxes pour jouer ce rôle

-Réhabilitation des espaces publics

-Réhabilitation et réaménagement du front de mer

-Valorisation du littoral

-Accélérer les procédures en matière d'études et d'aménagement des zones d'expansion et sites touristiques

En matière de gestion

Définir une stratégie adéquate en vue de donner une importance aux investissements dans le secteur touristique tout en exploitant rationnellement les ressources naturelles et humaines existantes

Conclusion générale

Conclusion générale :

D'après cette étude, on peut dire que le tourisme touche pratiquement tous les domaines de l'activité économique, il exerce une grande influence sur les autres secteurs tels que l'agriculture, la construction, l'artisanat, le commerce et les services de transport. L'effet du tourisme ne s'arrête pas ici, mais, il touche la société, car il est un moyen de communication et d'échange culturel entre les peuples.

À travers notre étude, portée sur la wilaya de Boumerdès et la commune comme cas d'étude, on a pu constater que sur le plan de potentialités, Boumerdès offre aux touristes la possibilité de choix, entre un tourisme balnéaire, montagnard et saharien pendant l'été et l'hiver.

Malgré ses potentialités touristiques, son secteur touristique souffre de plusieurs contraintes freinant son développement qu'on peut résumer par le manque des infrastructures d'accueil (hôtels, restaurants touristiques, etc.), la mauvaise gestion des potentialités touristiques existantes, l'absence de la qualité des produits touristiques, les contraintes naturelles (inondations, glissements des terrains, séisme). Donc il faut lancer une politique touristique et créer des infrastructures d'accueil répondants aux exigences de la demande ; l'exploitation de toutes les potentialités touristiques existantes ; l'implantation de la culture du tourisme au niveau de la population de la ville, l'amélioration de l'image touristique de la Boumerdès par la valorisation des patrimoines historiques et culturels et par la bonne gestion des potentialités touristiques ; l'encouragement de l'investissement touristique particulièrement dans le tourisme littoral .

En fin la gestion est un moyen très important et indispensable pour le développement du tourisme durable. Etant donné que les établissements touristique jouent un rôle très important dans ce développement, cette gestion touristique doit s'en charger de tous les atouts et richesses naturelles, économiques et sociales d'une t'elle région ; Afin d'assurer un bon fonctionnement et un équilibre entre toute ces zones à grande potentialités touristique.

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire nous permet de collecter les informations nécessaires à la réalisation de notre projet de mémoire de fin d'étude.

Partie I : (concerne uniquement les HABITANT de site)

- Pour chacun des points suivants dites si ELKARMA n'a pas un manque

	Suffisant	Moyen suffisant	Pas suffisant
L'offre hôtelière			
Les potentialités touristiques			
La diserte en matière de transport			
Le patrimoine historique			
Espace de détente (jardin public. espaces verts)			
L'animation culturelle			

- Quels sont les conditions qu'il faut se vénérer dans les projets touristiques ?

- Respect les traditions locaux
- Préservation de l'environnement
- Création des emplois pour les habitants locaux
- Autre

- Est-ce – il y a des effets négatifs sur la culture locale. Provoqué par les touristes

- Oui
- Non
- Cité les quels

.....

.....

.....

.....

.....

Partie III (concerne les touristes) :

- vous êtes venus seul ou en famille ?

- combien dure votre séjour ici ?.....

Quel est l'endroit de votre séjour ?

- Hôtel

- Camping

- Chez des proches ou amis

- Louer un logement

Pourquoi vous avez choisi Boumerdés ?.....

.....

Comment était votre accueil ?.....

.....

- quels sont les problèmes que vous avez rencontré durant votre séjour ?

problème de sécurité

problème de transport

les prix d'hébergement et de

restauration sont élevés

mauvais accueil des habitants

autres

- les prix de produit touristique (hôtels, commerce autres service... etc.) sont à votre porté ?.....



Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages :

- Auscher Léon et Rozet Georges (1920), Urbanisme et Tourisme La fonction des syndicats d'Initiative, Editions E. Leroux, Paris.
- Furetière Antoine (1690), Dictionnaire Universelle, tome III P-Z, publication chez A.et R.leers, la Haye.
- Goulemot Jean Marie (2004), « Le Grand Tour comme apprentissage », Magazine littéraire, no. 432, juin 04, Paris.
- Henri Rouillé, d'orfeuil « la planification du tourisme » l'exemple du plan algérien.
- Pierre Merlin, tourisme et aménagement touristique , nouvelle édition .
- SDAT 2025 Janvier 2008 : livre 01, le diagnostic : audit du tourisme algérien.
- SDAT 2025 : livre 03, les sept pôles touristiques d'excellence (POT) , SDAT 2025, Janvier 2008.

- Thiesse Anne-Marie (1995), « Organisations des loisirs des travailleurs et temps dérobés (1880-1930) », in, L'avènement des loisirs 1850-1960, Corbin Alain, Aubier.Paris.

Mémoires de fin d'études :

- Mémoire de fin d'étude (2004), par Navarrete Escobedo David, « Un tourisme, durable ? », sous la direction de Thierry paquot, Institut d'urbanisme de Paris.

Revue et autres références :

- Article de Cazes. G, les constantes spatiales du fait touristique littoral, TIGR, n°23-24, 1975
- Guide touristique, Boumerdès, un potentiel touristique A valoriser ,2013.
- Journal Officiel de la République Algérienne. Loi n° 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques.
- Journal Officiel de la République Algérienne. Loi n° 03-01 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme.
- OMT (1997), International Tourism: A Global Perspective, World Tourism Organization, Madrid
- OMT (2000) développement durable du tourisme, Organisation Mondiale du Tourisme, Madrid.
- OMT (2000), Développement durable de tourisme, Madrid.
- PDAU, de la commune de Boumerdés 2008 .

Les sites d'internet :

- www.vitamedz.org.



Annexes

Sommaire

Chapitre Introductif	page
Introduction	
Problématique	02
Objectif de recherche	03
Motivation de choix du thème	03
Méthodologie et techniques de recherche	04
Structure du mémoire	
Chapitre théorique	
Introduction	05
I- Le phénomène touristique	05
I-1- Définition et des concepts	05
I-1-1- Le tourisme	05
I-2- Le touriste	05
I-2-Approche historique du tourisme	05
I-2-1-Le Grand tour	06
I-2-2 -Révolution dans le tourisme	06
I-2-3- La "popularisation" du tourisme	06
I-3-Les différentes formes du tourisme	07
I-3-1-Le tourisme balnéaire	07
I-3-2 - Le tourisme culturel	07
I-3-3- tourisme thermal et thalassothérapie	07
I-3- 4- Tourisme saharien	08
I-3-5- Tourisme de loisirs et de détente	08
I-3- 6 - Le tourisme d'affaire et de conférences	08

Sommaire

I-4- Les enjeux de l'aménagement touristique	08
I-4-1-L'enjeu spatial	08
I-4-2-L'enjeu économique	08
I-4-3-L'enjeu socioculturel	08
II- Politique du tourisme en Algérie	08
II-1 l'expérience algérienne	09
II-2- Cadre législatif et réglementaire	10
II-3-Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT » 2025	12
II-4- Les pôles touristiques	14
III - Aménagement touristique et zones d'expansions touristiques	16
III-1- définitions	16
III-1-1- Aménagement touristique	16
III-1-1- Aménagement touristique côtier	16
III-1-2- Les zones d'expansions touristiques	16
III-1-3- Site touristique	16
III- 1-4- L'investissement touristique	17
III-1-5- Plan d'aménagement touristique (PAT)	17
III-2- La distribution spatiale des zones d'expansion touristique	18
III- 3 - Objectifs de la création du ZET	18
III-4-Les cas d'étude	18
III-4-1- cas de Zemmouri ouest (Boumerdés)	18

Sommaire

III-4-2- Cas ZET Agrion	19
Conclusion du chapitre	21
Chapitre analytique	
Introduction	22
I- Présentation de la wilaya de Boumerdés	22
I-1- Situation et limites	22
II. la commune de Boumerdés un espace touristique à développé	24
II-1-L'étude naturelle	24
II-1-1- Situation et limites	24
II-1-2- Accessibilité	25
II-1- 3 –Topographie	26
II-1-4 –Hydrologie	27
II-1-5- Sismicité	28
II-1-6- Les Données Climatologique	28
II-1-6-1- Le climat	28
II-1-6-2-Précipitation	28
II-1-6-3-La température	28
II-1-6-4- Les Vents Dominant	29
II-1-6-5- L'ensoleillement	29
II -2- Données sociaux-économiques	30
II- 2-1- Les données démographiques	30

Sommaire

II- 2-2- Les données économiques	32
II- 3- L'étude urbanistique	34
II.3.1- Aspect historique	34
II-3-2- Cadre bâti	36
II-3-2-1-Situation du parc logement	36
II-3-2-2 Les équipements	36
II-3-2-2-1- Secteur éducatif	36
II-3-2-2-2- Secteur universitaire	37
II-3-2-2-3- Secteur administratif et de la recherche	37
II-3-2-2-5- Secteur sportif et socioculturel	38
II-3-2-2-6- Secteur commercial	38
II-3-2-2-7- Secteur sanitaire	38
II- 3-3- Lecture des infrastructures	38
II-3-3-1 Assainissement	38
II-3-3-2- Alimentation en eau potable : (A.E.P.)	38
II-3-3-3Alimentation en électricité	38
II-3-3-4 Alimentation en gaz	38
II-3-3-5-Transport en commun	39
II-3-3-5-1-Le transport ferroviaire	39
II-3-3-5-2-Le transport routier	39
II-4-Les potentialités touristiques dans la commune de Boumerdés	39
II-4-1- Le littoral	39

Sommaire

II-4-2-Les plages	40
II-4-3-Les infrastructures touristiques dans la commune	42
II-4-3-1-Les hôtels	42
II-4-3-2-Les restaurants	42
II-4-3-3- Les camps des toiles	42
II-4-3-4- Les maisons des jeunes et de culture	42
II-4-3-5- Les agences de tourisme et de voyage	43
II-4-3-6- L'offices locaux et les associations de tourisme	43
II- 5- L'industrie artisanale et les métiers traditionnels	43
II-6- Les zones d'expansion touristiques dans la commune	43
III- L'agglomération secondaire de figuier	45
III-1-l'étude naturelle	45
III-1-1- Situation et limites	45
III-2- L'étude urbanistique	46
III-2-1 cadre bâti	46
III-2-1-1- L'habitat	46
III-2-1-2- les équipements	47
III-2-2- Lecture des infrastructures	47
III-2-2-1-Assainissement	47
III-2-2-2- Alimentation en eau potable : (A.E.P.)	48
III-3- Les potentialité touristique	48

Sommaire

III-3-1- Les plages	48
III-3-2- Les camps des toiles	48
IV- Analyse et interprétation de questionnaire	49
Les résultats de questionnaire	59
Conclusion du chapitre	60
Chapitre III : Projet exécutif	
Introduction	60
I-L'étude analytique	60
I-1- Motivation de choix du cite	60
I-2- Présentation générale du site	60
I-2-1- Situation de site	60
I-2-2- Caractéristiques du site	61
I-2-3- voiries et réseaux divers	61
I-2-4- Potentiels touristique	61
II- Programmation	70
III- Principes d'aménagement	72
IV- Recommandations	76
V- Cahier de charge	77
Conclusion générale	80
Bibliographie	
Annexes	

Sommaire

Sommaire des tableaux

N° des Tableaux	Titre des Tableaux	Page
01	les pôles touristiques d'excellences (POT)	14
02	Programme d'aménagement de la ZET d'Agrion	20
03	Les moyennes de précipitation	28
04	Les moyennes de la température	28
05	Les vents dominant	29
06	l'ensoleillement	29
07	Evolution de la population à travers les différents recensements	30
08	Répartition de la population par agglomérations	31
09	La répartition de la population occupée par branches d'activités (2008)	32
10	Taux de chômage ou d'occupation	33
11	Situation du parc logement	36
12	Les plages de la commune	41
13	Les plages de Figurier	48
14	L'offre hôtelière	49
15	les potentialités touristiques	50
16	la disserte en matière de transport	50
17	le patrimoine historique	51
18	Espace de détente (jardin public – espaces verts)	51
19	les conditions dans les projets touristiques	52
20	les effets négatifs sur la culture locale	52
21	l'échange culturel.	53
22	l'offre hôtelière	53
23	La demande en matière d'infrastructures d'hébergement.	54
24	les sites visités	54
25	les endroits de séjour	55

26	des raisons de choix de Boumerdés	56
27	l'accueil des touristes.	56
28	les problèmes rencontrés	57
29	Les prix de produit touristique	57
30	Les endroits d'accueil	58
31	les types de tourisme préférés	58
32	le retour autre fois	59
33	Des données sur le site d'intervention	70
34	Programmation des équipements	71
35	Programmation des voiries et des parkings	72

Sommaire des figures

Des figures	Titres des figures	Page
01	Les pôles touristiques d'excellences « POT »	15
02	La distribution spatiale des zones d'expansion touristique	17
03	Le plan d'aménagement du ZEST Zemmouri Ouest	19
04	Le plan d'aménagement du ZEST Agrion	20
05	limites administratives et répartition de population II	23
06	Accessibilité administrative de la commune de Boumerdès	24
07	Topographie de la commune de Boumerdès	27
08	Les moyennes de précipitation	28
09	Les moyennes de la température	29
10	Les moyennes de l'ensoleillement par jour	30
11	l'évaluation de la population	30
12	Répartition de la population par agglomérations	31
13	La répartition de la population occupée par branches d'activité (2008)	32
14	Taux de chômage	33
15	l'évaluation des touristes selon les différentes plages	41
16	ZET Al Karma ouest	44
17	ZET AlKarma est	45
18	Situation et limites de AL Karma	46
19	L'offre hôtelier	49
20	Potentialités touristiques	50
21	l'offre de transport	50
22	patrimoine touristique	51
23	Espaces de détente et de loisir	51
24	les conditions dans les projets touristiques.	52
25	les effets négatifs sur la culture locale.	52
26	l'échange culturel	53
27	l'offre hôtelière	53
28	la demande d'infrastructures d'hébergement.	54
29	les sites visités par les touristes	54
30	les endroits de séjour	55
31	des raison de choix de Boumerdès	56
32	l'accueil des touristes.	56
33	les problèmes rencontrés	57
34	Les prix de produit touristique	57
35	Les endroits d'accueils	58
36	les types d'accueil	58

Sommaire des figures

37	le routeur autre fois	59
38	Les (ZEST) du littoral de la wilaya de Boumerdès	63
39	La nature juridique	64
40	Levé topographique	65
41	Les servitudes	67
42	L'état de fait	68
43	La situation du site d'intervention par rapport la ZEST EST	69
44	Principe de Zonage	72
45	Les accès	73
46	végétation	74
47	L'orientation	75

Sommaire des photos :

N°des photos	Titre des photos	Page
01	vue sur la côte de la wilaya Boumerdés	24
02	Accès ouest (R.N.24)	26
03	Accès ouest (R.N.5 A)	26
04	Accès sud(CW146)	26
05	Lycée Khalifa	36
06	université Mohamed Boughera	37
07	siège de la daïra	37
08	Siège de G.C.B(SONATRAC)	37
09	maison de culture	38
10	gare ferroviaire	39
11	gare routière	39
12	Littoral de Boumerdés (vue d'ensemble).	40
13	Plage de Boumerdès centre	42
14	Plage de Sahel	42
15	Maison de culture « Rachid Mimoun »	43
16	La ZET d'El kerma Ouest	44
17	La ZET d'El kerma Est	44
18	cité 350lgts	46
19	cité 120villas et des 92lgmt	47
20	CFPA (hôtellerie et artisanat)	47
21	Photo du site d'intervention	62
22	Photo du site d'intervention	62



الحمد لله

الحمد لله